Smaïl Chergui, ancien Commissaire à la paix et à la sécurité de l'UA :

« La médiation est inscrite dans l'ADN des Algériens » P2

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION — Mardi 24 novembre 2026 / N° 1473 / PRIX 20 DA



Le modèle assemblé à Tafraoui fait son entrée sur le marché

La Grande Panda à moins de 300 millions de centimes P 4

Le président Tebboune fixe le cap

BATTERIES AU LITHIUM : LE NOUVEAU PARI INDUSTRIEL

De la diversification économique à la souveraineté industrielle, l'Algérie explore de nouveaux relais de croissance. La filière des batteries au lithium figure parmi les paris appelés à façonner l'industrie de demain. P3



Un rapport américain le confirme

L'ALGÉRIE BIEN NOTÉE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ P2



À la veille du silence électoral

LES PARTIS ABATTENT LEURS DERNIÈRES CARTES P4

Deux mots d'ordre de Chanegriha à la Gendarmerie nationale :

« APPLICATION STRICTE DE LA LOI ET PROTECTION DU CITOYEN »

Face à la multiplication des menaces, le général d'armée Saïd Chanegriha a souligné l'impératif de renforcer la vigilance et de mobiliser tous les moyens pour lutter contre la criminalité, protéger les citoyens et préserver le pouvoir d'achat. P2



DEUX MOTS D'ORDRE DE CHANEGRIHA À LA GENDARMERIE NATIONALE :

« **Application stricte de la loi** et protection du citoyen »

Lors de sa visite au Commandement de la Gendarmerie nationale, le général d'armée Saïd Chanegriha a insisté sur le respect de la loi, la protection du citoyen et le renforcement de la lutte contre les menaces sécuritaires, notamment le trafic de drogue et les atteintes au pouvoir d'achat.

Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général d'armée Saïd Chanegriha, a effectué, hier, une visite de travail et d'inspection au Commandement de la Gendarmerie nationale. Selon un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN), cette visite a été marquée par une réunion d'orientation avec les cadres et les personnels de cette institution, au cours de laquelle le chef d'état-major a prononcé une allocution diffusée par visioconférence à l'ensemble des unités de la Gendarmerie nationale. À cette occasion, il a insisté sur la nécessité de veiller à « l'application stricte de la loi et à la protection du citoyen », soulignant que la construction d'un État de droit constitue un engagement quotidien auquel les institutions doivent répondre avec professionnalisme et impartialité. Le général d'armée a rappelé, dans ce sens, que l'un des fondements essentiels de l'État de droit réside dans le respect de la loi par tous, sans exception. Il a notamment fait référence aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale, exprimées lors de l'ouverture de l'année judiciaire 2026-2027. Il a également souligné que l'État de droit ne saurait être réduit à un slogan, mais représente un devoir quotidien, dont la Gendarmerie nationale doit être l'un des principaux garants, à travers l'exercice de ses missions dans le respect de la légalité et des droits des citoyens. Abordant les défis sécuritaires et socioéconomiques, Chanegriha a appelé à intensifier les efforts dans la lutte contre les stupéfiants et les menaces susceptibles de porter atteinte aux intérêts des citoyens. Il a notamment insisté sur la nécessité de faire face à ces fléaux et aux desseins visant à affecter les conditions de vie de la population et son pouvoir d'achat. Le chef d'état-major a, enfin, exhorté les personnels à faire preuve d'une vigilance accrue et à renforcer la sécurisation globale des frontières, dans le cadre des missions de protection du territoire national.

N. B.

Un rapport américain le confirme

L'Algérie bien notée en matière de sécurité

L'Algérie se distingue dans le domaine de la sécurité et de l'ordre public, avec un score de 85 points sur 100 dans l'indice mondial de la loi et de l'ordre, établi par l'institut américain Gallup. Ce résultat place le pays parmi ceux qui affichent les meilleures performances en matière de sécurité et de confiance dans les services de police. Cet indice repose sur la perception des populations quant à leur sécurité au quotidien, leur tranquillité dans leur environnement et leur confiance dans les forces de l'ordre. Il prend également en compte les expériences de vol et d'agression ou de braquage au cours des douze derniers mois. En Algérie, 77 % des personnes interrogées déclarent se sentir en sécurité lorsqu'elles marchent seules la nuit dans leur quartier de résidence. Cet indicateur constitue l'un des principaux critères retenus pour apprécier le niveau de sécurité au sein des sociétés. L'évaluation repose sur quatre paramètres : le sentiment de sécurité lors des déplacements nocturnes à pied, la confiance dans la police locale, ainsi que l'exposition aux vols et aux agressions. Les réponses recueillies permettent d'établir une note globale sur 100 points, les scores les plus élevés traduisant un niveau de sécurité et de confiance plus important. À l'échelle mondiale, la moyenne s'établit à 80 points. Par ailleurs, 69 % des personnes interrogées déclarent se sentir en sécurité lorsqu'elles marchent seules la nuit, tandis que 72 % expriment leur confiance dans la police locale. L'étude s'appuie sur des enquêtes menées auprès de 143 620 personnes âgées de 15 ans et plus, dans 140 pays et territoires. Les entretiens ont été réalisés par téléphone ou en face-à-face, auprès d'échantillons représentatifs, afin de mesurer les perceptions des populations en matière de sécurité personnelle et d'ordre public.

R. N.

SMAÏL CHERGUI, ANCIEN COMMISSAIRE À LA PAIX ET À LA SÉCURITÉ DE L'UA :

« **La médiation est inscrite** dans l'ADN des Algériens »

PAR NASSIM T.

Fort de son expérience à la tête du département Paix et Sécurité de l'Union africaine, l'ancien diplomate revient sur les crises qui secouent le continent, les ingérences étrangères et les limites de la diplomatie africaine. Il plaide pour une plus grande autonomie des États africains dans la gestion de leur sécurité et de leurs ressources. Les conflits qui continuent de fragiliser plusieurs régions d'Afrique ne peuvent être dissociés des ingérences étrangères, des rivalités autour des ressources naturelles et des difficultés des institutions continentales à imposer leurs décisions. C'est l'analyse développée par le professeur Smaïl Chergui, ancien Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine (UA), dans un entretien accordé au quotidien El Watan. Fort de son expérience à la tête de ce département entre 2013 et 2022, le diplomate revient sur les efforts de médiation en République centrafricaine, les crises au Sahel, en Libye et au Soudan, ainsi que les obstacles auxquels se heurte la diplomatie africaine. Évoquant l'expérience centrafricaine, où plusieurs années de négociations ont permis d'aboutir à un accord entre le gouvernement et 14 groupes armés, Smaïl Chergui rappelle que la réussite d'une médiation repose avant tout sur la volonté des parties de parvenir à un règlement. Neutralité, impartialité et confiance constituent, à ses yeux, les conditions indispensables à tout processus de dialogue. Il met également en garde contre la multiplication des initiatives parallèles et les ingérences extérieures, qui risquent de compliquer davantage les efforts de règlement. L'ancien responsable de l'UA inscrit également les crises africaines dans une perspective historique, en soulignant le poids de l'héritage colonial et la persistance de rapports économiques déséquilibrés après les indépendances. L'exploitation des ressources naturelles, favorisée par des accords inéquitables et la complicité de certaines élites locales, a contribué, selon lui, à entretenir les dépendances. Dans ce contexte, il voit dans les initiatives du Niger, du Mali et du Burkina Faso visant à transformer localement leurs ressources, notamment à travers l'installation de raffineries d'or, une manifestation de leur volonté de reconquérir leur souveraineté économique. Abordant la situation au Sahel, Smaïl Chergui nuance le constat d'échec des médiations. Il rappelle notamment l'expérience algérienne au Niger, qui a favorisé le dialogue et la réconciliation avec les Touaregs, aujourd'hui représentés au sein des institutions nationales, y compris dans l'armée. Concernant l'accord de paix signé au Mali en 2015, auquel il avait contribué au nom de l'UA, il estime que l'échec réside principalement dans sa mise en œuvre. La révision constitutionnelle prévoyant notamment la création d'un Sénat et une meilleure représentation des populations du Nord n'a pas abouti. À cela s'est ajouté, selon lui, un accompagnement international insuffisant pour assurer le développement de ces régions. Interrogé sur l'existence d'une école algérienne de médiation, Smaïl Chergui évoque plusieurs épisodes marquants de l'histoire diplomatique nationale. Il cite notamment l'action de l'Émir Abdelkader en faveur de la protection des chrétiens en Syrie, le règlement de la crise des otages américains en Iran et la médiation ayant contribué à mettre fin à la guerre entre l'Éthiopie et l'Érythrée. Des expériences qui mériteraient, selon lui, d'être étudiées et transmises aux nouvelles générations de diplomates. « La médiation est inscrite dans l'ADN des Algériens », affirme-t-il. L'ancien Commissaire pointe, par ailleurs, les insuffisances de l'architecture africaine de prévention et de règlement des conflits. Si les mécanismes de l'UA lui paraissent globalement adaptés, leur efficacité reste entravée par les lenteurs entre les dispositifs d'alerte précoce et le déclenchement des interventions. Il cite notamment les divergences entre l'Union africaine et la Cédéao lors de la crise nigérienne, marquée par la menace d'une intervention militaire. À ces difficultés institutionnelles s'ajoute une forte dépendance financière. Selon Smaïl Chergui, 92 % du budget opérationnel de l'UA consacré à la paix et à la sécurité proviennent de partenaires extérieurs. Cette dépendance réduit les capacités de décision et de planification de l'organisation. Il rappelle, à ce titre, l'expérience de la mission africaine en Somalie (Amisom), qui avait enregistré des avancées avant d'être remplacée, malgré les sacrifices consentis par ses contingents. Pour remédier à cette situation, il plaide pour la mobilisation de ressources propres au continent. Il propose notamment l'instauration d'une taxe de 0,2 % sur certaines importations, sur le modèle de la Cédéao, afin de financer les engagements de l'UA en matière de paix et de sécurité, mais aussi de dégager des moyens pour les infrastructures et l'intégration continentale. La Libye constitue, selon lui, l'une des illustrations les plus frappantes des conséquences des interventions extérieures. Smaïl Chergui rappelle qu'en 2011, l'Otan avait écarté l'Union africaine du processus de règlement de la crise, allant jusqu'à empêcher une délégation de chefs d'État africains de rejoindre Tripoli. Le renversement du régime, sans préparation de l'après-crise, a ouvert la voie à la prolifération des armes, à l'installation de groupes armés et à la multiplication des rivalités entre puissances étrangères. Il estime que les intérêts liés aux ressources libyennes continuent de compliquer la recherche d'une solution politique. La sortie de crise passe, à ses yeux, par un consensus entre les Libyens sur la loi électorale et par l'organisation d'élections permettant de rétablir des institutions légitimes. Une solution qui doit être conçue et portée par les Libyens eux-mêmes. Évoquant également le Soudan, l'est de la République démocratique du Congo et le nord du Mozambique, l'ancien diplomate relève le poids des intérêts économiques et stratégiques extérieurs dans la persistance des conflits. Concernant le Soudan, il fait référence à des rapports des Nations unies mettant en cause l'implication d'un pays du Golfe, en l'occurrence les Émirats arabes unis, dans les violences. Au fil de cet entretien, Smaïl Chergui défend une approche fondée sur la primauté des solutions africaines, la consolidation des mécanismes de médiation et l'autonomie financière du continent. Pour lui, la résolution durable des crises passe autant par la volonté politique des parties que par la capacité des États africains à reprendre la maîtrise de leur sécurité, de leurs ressources et de leurs choix stratégiques. ■

L'EXPRESS



Quotidien national d'information edité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zoulouache, Kouba, Alger
Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT : NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE: ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION RABAH YOUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression: Société d'Impression d'Alger (SIA)
Diffusion: Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE FIXE LE CAP

Batteries au lithium : le nouveau pari industriel

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion de travail consacrée au lancement du projet de construction d'une usine de batteries au lithium, indique un communiqué de la présidence de la République.



À cette occasion, le professeur Karim Zaghib a été désigné à la tête du projet. Il sera chargé de conduire les études et d'assurer le suivi des différentes étapes techniques et technologiques de sa réalisation, précise la même source. Placée sous la tutelle du ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, cette future unité industrielle sera pilotée par Sonelgaz International. Elle s'inscrit dans une démarche visant à développer une nouvelle filière industrielle fondée sur la transformation des ressources minières nationales et la maîtrise des technologies de stockage de l'énergie.Le choix du professeur Karim Zaghib pour conduire ce projet traduit la volonté de mobiliser une expertise scientifique de haut niveau. Spécialiste reconnu des matériaux pour batteries et des technologies de stockage, le chercheur aura pour mission d'encadrer les études et de veiller à la cohérence des différentes phases de réalisation, depuis les aspects technologiques jusqu'à leur concrétisation industrielle. L'ambition ne se limite pas à la fabrication de batteries. Le projet repose sur la mise en place progressive d'une chaîne de valeur intégrée, en articulation avec les potentialités minières du pays. Le pôle industriel d'Annaba devrait ainsi occuper une place importante dans cette stratégie, qui prévoit de transformer les matières premières locales en produits à forte valeur ajoutée. Cette orientation suppose une coordination entre les secteurs de l'Énergie et des Mines et le groupe public Sonarem. Le développement de la filière devrait s'effectuer par étapes, avec notamment la production d'acide phosphorique avant d'évoluer vers la fabrication de batteries au lithium. Les débouchés de cette industrie sont multiples. Les batteries sont appelées à répondre aux besoins de plusieurs secteurs en expansion, notamment celui des véhicules électriques, du stockage de l'électricité et des industries technologiques. Leur production locale permettrait ainsi de réduire la dépendance aux approvisionnements extérieurs, tout en ouvrant de nouvelles perspectives à l'industrie nationale. L'Algérie dispose, à cet égard, d'un potentiel minier susceptible de soutenir le développement de cette activité. La valorisation de ces ressources constitue l'un des principaux leviers de la stratégie envisagée, avec l'objectif de faire émerger une industrie nationale capable de s'insérer dans les chaînes de valeur internationales. Au-delà de sa dimension technologique, le projet présente également des perspectives importantes en matière d'emploi. Les estimations avancées font état de plus de 50 000 postes directs et de 100 000 emplois indirects, couvrant les différentes activités de la filière, de l'exploitation minière à la fabrication et à l'assemblage des batteries. À travers ce projet, les pouvoirs publics entendent ainsi franchir une nouvelle étape dans la diversification de l'économie nationale, en faisant des ressources minières un levier de développement industriel et de création de valeur. Les batteries envisagées pourraient répondre à plusieurs usages, notamment l'alimentation des véhicules électriques et le stockage de l'énergie, selon le professeur Karim Zaghib. Le projet s'orienterait particulièrement vers la technologie lithium-fer-phosphate (LFP). Selon le chercheur, l'Algérie dispose d'atouts favorables au développement de cette filière, grâce à l'importance de ses ressources minières et à son potentiel industriel. L'approche retenue consisterait à développer la production de fer et de phosphate, puis à transformer ces matières premières en composants destinés à la fabrication de batteries lithium-ion. Au-delà de la satisfaction des besoins du marché national, le projet ambitionne également de s'ouvrir à l'exportation. Plusieurs marchés sont ainsi ciblés, notamment en Afrique, en Europe, en Amérique du Nord et en Asie, particulièrement en Chine, selon les perspectives évoquées par Karim Zaghib. Cette orientation vise à inscrire la future production nationale dans les chaînes d'approvisionnement internationales des batteries. **Y. R.**

LE PLF 2027 DEVANT LE CONSEIL DE LA NATION

Le gouvernement décline ses priorités économiques et sociales

La commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation a auditionné, hier, le ministre des Finances, Mohamed Lamine Lebbou, sur le projet de loi de finances (PLF) 2027, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali. La séance a été consacrée à la présentation des grandes orientations du texte et de ses principales mesures financières et budgétaires. Le ministre a d'abord exposé le contexte économique international ayant marqué l'élaboration du projet, caractérisé par les tensions géopolitiques, les pressions inflationnistes, l'instabilité des marchés énergétiques et le ralentissement de la croissance mondiale. Face à ces incertitudes, le gouvernement entend maintenir une politique financière conciliant soutien à la croissance, amélioration des conditions de vie et poursuite des investissements publics, tout en préservant les équilibres macroéconomiques et la soutenabilité des finances publiques. La préparation du texte repose notamment sur des prévisions prudentes des recettes, le renforcement de la mobilisation fiscale, la diversification de l'économie et une meilleure maîtrise des dépenses publiques. Le projet prévoit également d'améliorer le suivi des programmes publics à travers des objectifs et des indicateurs de performance, ainsi qu'un tableau de bord consacré à l'évolution des recettes, des dépenses et de la trésorerie. Sur le plan social, les priorités portent sur la préservation du pouvoir d'achat, l'amélioration du cadre de vie, la promotion de l'emploi et le soutien à l'activité économique. Le logement, l'éducation et la santé figurent également parmi les secteurs ciblés, aux côtés de la réalisation des équipements publics accompagnant les nouveaux pôles résidentiels. Le PLF 2027 accorde par ailleurs une place aux projets structurants et à l'accélération de la transformation numérique, avec pour objectif de moderniser l'administration publique. Le ministre a également présenté les mesures législatives du projet, réparties autour de neuf axes touchant notamment à l'investissement, à la fiscalité, aux douanes et à la gestion des biens de l'État. Le dispositif prévoit 14 mesures en faveur de l'investissement et de l'économie nationale, sept pour la protection du pouvoir d'achat et le renforcement de la solidarité, et 21 pour l'élargissement de l'assiette fiscale et la mobilisation des ressources. S'y ajoutent cinq mesures relatives à la simplification des procédures et à la modernisation de l'administration, neuf destinées à renforcer le respect des obligations fiscales et à lutter contre la fraude et l'évasion fiscales, 19 mesures douanières et 29 concernant les biens de l'État. Enfin, cinq dispositions portent sur les comptes d'affectation spéciale. À travers ces orientations, le gouvernement entend soutenir l'investissement et la croissance, renforcer les ressources publiques et préserver les acquis sociaux dans un environnement économique international incertain. ■

Éditorial l'EXPRESS

LA DIASPORA, UN TRÉSOR À VALORISER

PAR NASSIM TERKI

Il existe des richesses qui ne figurent dans aucun bilan économique. Les compétences d'une jeunesse entreprenante, le savoir-faire de cadres installés à l'étranger, les idées de chercheurs et les projets de ceux qui souhaitent investir dans leur pays en font partie. L'Algérie entend mieux mobiliser ce potentiel. Les initiatives engagées en faveur des start-up et de la diaspora traduisent cette volonté de ne laisser aucune compétence à l'écart de l'effort de développement national. La 5e Conférence africaine des start-up, qui se tiendra à Alger du 5 au 7 décembre, intervient dans un contexte où l'innovation occupe une place grandissante dans les économies. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a demandé que cette rencontre soit à la hauteur de la Foire commerciale intra-africaine de 2025. Cette exigence témoigne de l'importance accordée à ce rendez-vous. L'Algérie ne veut pas seulement accueillir les acteurs de l'innovation africaine. Elle entend contribuer au rapprochement des jeunes entreprises du continent et faire de leurs échanges un levier de nouvelles opportunités économiques. Le pays dispose d'une jeunesse capable d'entreprendre et de porter des projets dans des domaines où l'innovation peut apporter des réponses concrètes aux besoins de l'économie. Encore faut-il lui donner les moyens de concrétiser ses idées et de bâtir des entreprises pérennes. La communauté algérienne établie à l'étranger représente, à cet égard, un apport précieux. Les chiffres communiqués par le secrétaire d'État chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb, sont éloquents : entre 15 et 20 % des start-up algériennes ont été créées par des membres de la diaspora. Les Algériens établis à l'étranger ne contribuent pas uniquement à leur pays à travers les transferts financiers destinés à leurs familles. Ils peuvent également mettre leur savoir-faire au service de l'économie nationale, faire bénéficier les entreprises de leur expérience et porter des projets d'investissement en Algérie. Selon la Banque mondiale, les transferts financiers vers le pays ont atteint près de 1,7 milliard de dollars en 2025. Un chiffre qui ne reflète qu'une partie du potentiel que cette communauté peut mettre au service du développement national. L'enjeu est désormais de faciliter davantage la participation de ces compétences à la vie économique du pays. L'ouverture de comptes bancaires à distance et le rétablissement du dispositif de transfert d'activité au profit de ceux qui souhaitent rentrer définitivement au pays s'inscrivent dans cette démarche. Le Sommet mondial des diasporas, prévu les 1er et 2 décembre en Géorgie, constituera une autre occasion de faire connaître cette orientation et de s'inspirer des expériences d'autres pays. L'Algérie peut compter sur ses entrepreneurs, ses jeunes diplômés et ses compétences établies à l'étranger. Le défi consiste désormais à fédérer ces forces autour de projets concrets et porteurs. C'est à cette condition que la dynamique engagée pourra produire des résultats durables et permettre au pays de consolider sa place dans l'économie africaine.

Retour sur la réunion du Conseil des ministres

Du social aux mines, l'État accélère les grands projets

PAR MAHDI B.

Le Conseil des ministres tenu dimanche sous la présidence du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, revêt une importance particulière. À travers les dossiers examinés, cette réunion a porté aussi bien sur les enjeux du développement économique et social que sur le renforcement du rayonnement diplomatique de l'Algérie en Afrique, à l'approche de la tenue de la Conférence africaine des start-up. Cette réunion a permis au président de la République de réitérer ses orientations en faveur d'un développement économique et social équilibré, fondé sur l'efficacité des politiques publiques et l'amélioration des conditions de vie des citoyens. Sur le volet social, le Conseil des ministres a examiné l'état d'avancement de l'élaboration de la carte sociale nationale, dans le cadre d'une coordination étroite entre les différents secteurs. À ce titre, le président Tebboune a ordonné l'établissement d'un référentiel algérien consacré aux données sociales, couvrant l'ensemble des niveaux, sans se limiter aux modèles préétablis importés de l'étranger. L'objectif est de doter le pays d'un outil national permettant de mieux identifier les besoins sociaux, les bénéficiaires des aides publiques et les catégories auxquelles elles sont destinées, afin d'améliorer le ciblage et l'efficacité des dispositifs de soutien de l'État. Sur le plan économique et minier, les membres du Conseil ont également examiné l'état d'avancement des travaux de réalisation de la ligne ferroviaire minière reliant Bled El Hadba à Oued Kebrit, puis au port d'Annaba, ainsi que le projet de quai minéralier inscrit dans le cadre de l'extension de cette infrastructure portuaire. Ces réalisations revêtent une importance stratégique dans la politique nationale de diversification des exportations hors hydrocarbures, notamment à travers la valorisation des phosphates, des produits miniers, du ciment et de ses dérivés. Il convient de rappeler qu'au début du mois de mars dernier, le président de la République avait présidé une réunion de travail consacrée à l'état d'avancement des grands projets de développement industriel et minier, notamment la ligne minière Est, la mine de phosphate de Bled El Hadba et ses unités de transformation, ainsi que le projet d'exploitation du zinc et du plomb d'Oued Amizour, en prévision de leur entrée en exploitation effective. Avec la mine de fer de Gara Djebilet, ces grands projets constituent des piliers de la future économie industrielle nationale. La réalisation du port minéralier d'Annaba représente, dans cette perspective, une infrastructure complémentaire indispensable à l'acheminement et à l'exportation des produits miniers algériens, notamment vers les marchés africains et européens. Le président de la République s'est ainsi félicité du niveau d'avancement des travaux de ces deux projets, selon le communiqué du Conseil des ministres. Autre dossier important inscrit à l'ordre du jour : le Plan national d'adaptation aux changements climatiques. À ce sujet, le président Tebboune a salué le travail accompli par la ministre du secteur, qualifiant ce plan de contribution appréciable aux efforts de l'État en matière de protection de l'environnement face aux changements climatiques. Il a également appelé à tirer profit des expériences scientifiques étrangères dans le domaine de la culture de plantes capables d'absorber les métaux lourds dans les zones polluées, considérant cette démarche comme l'une des formes d'adaptation aux perturbations climatiques. Il a, dans ce cadre, insisté sur la nécessité de coordonner avec le ministère de l'Agriculture concernant les espèces végétales à privilégier dans ces opérations environnementales. Sur le plan africain et diplomatique, la prochaine tenue en Algérie de la Conférence africaine des start-up a également retenu l'attention du Conseil des ministres. Le président de la République a appelé à ce que les résultats de cette manifestation soient à la hauteur de ceux réalisés lors de la Foire commerciale intra-africaine (IATF). Il a, à cet effet, préconisé d'approfondir les concertations autour de la préparation de cet événement majeur pour l'économie continentale, en les élargissant au Premier ministre ainsi qu'aux ministères des Affaires étrangères et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, sous la supervision du directeur de Cabinet de la présidence de la République. Le chef de l'État a également insisté sur la nécessité de réunir toutes les conditions techniques et professionnelles pour assurer le succès de cette rencontre et offrir les meilleures conditions d'accueil aux participants africains. Il a, en outre, appelé à faire de cette conférence une occasion de renforcer et de consolider le réseau africain des start-up, appelé à devenir un véritable moteur de dynamisation des économies du continent. Le développement de ces réseaux constitue, en effet, un levier important pour intensifier les échanges interafricains, favoriser le partage des compétences et des technologies et générer de nouvelles opportunités économiques à l'échelle continentale. Enfin, le Conseil des ministres a approuvé deux projets sportifs au profit de la wilaya de Constantine, portant sur la création d'un village olympique comprenant un complexe sportif omnisports, ainsi que l'élaboration, à une étape ultérieure, d'une étude relative à la couverture du stade historique Ben Abdelmalek-Ramdane.

À LA VEILLE DU SILENCE ÉLECTORAL

Les partis abattent leurs dernières cartes

À quelques heures du début du silence électoral, les partis politiques et leurs candidats multiplient les activités de terrain afin de convaincre les électeurs et de gagner leur confiance.

PAR MERIEM KA.



Dans ce cadre, le président du parti Voix du peuple (PVP), Lamine Osmani, a souligné, hier à Alger, la nécessité de rompre avec le concept traditionnel de gestion communale pour s'orienter vers un nouveau modèle fondé sur la création de richesses, faisant ainsi de la commune un véritable levier de développement local. Lors d'une activité de proximité organisée dans la commune de Douéra (ouest de la wilaya d'Alger), dans le cadre de la campagne électorale pour le scrutin du 28 novembre, Osmani a insisté sur l'impératif de « changer le concept administratif traditionnel de gestion de la commune pour aller vers une commune économique créatrice de valeur ajoutée, à travers l'octroi de prérogatives plus larges aux Assemblées populaires communales (APC) ». Cette démarche permettra aux communes de générer leurs propres revenus et de répondre ainsi aux préoccupations quotidiennes des citoyens, tout en améliorant la qualité du service public, a ajouté le président du PVP. Pour sa part, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Mounder Bouden, a souligné, lors d'un meeting animé à Tizi-Ouzou, l'importance d'une implication directe des futures assemblées élues dans la promotion de l'investissement et la valorisation des potentialités économiques de la wilaya. Il a estimé que la création de richesses et d'emplois devait être au cœur de l'action des collectivités locales. Bouden a mis en avant la diversité du potentiel économique et naturel de Tizi-Ouzou, citant notamment les filières agroalimentaire et mécanique, les matériaux de construction, un tissu artisanal comptant plus de 17.000 artisans, les zones industrielles et d'activité, une façade maritime favorable au développement de la pêche, ainsi que les ressources touristiques. Afin de transformer ces atouts en une véritable dynamique économique, le responsable du RND a indiqué que les futurs élus locaux de son parti seraient appelés à constituer des banques de données sur le foncier et les potentialités de chaque commune, ainsi qu'à lancer une plateforme numérique destinée à favoriser l'échange d'expériences entre les collectivités. Dans cette perspective, le secrétaire général du RND a estimé que le président d'APC devait davantage s'inscrire dans une logique d'initiative et de démocratie participative, en associant étroitement les citoyens et la société civile à la gestion locale. De son côté, le président du Front El Moustakbal, Fateh Boutbig, a estimé que les prochaines élections locales constituaient une « étape importante » dans le processus de soutien au développement national et de consolidation des réformes, ainsi qu'un moyen privilégié de consacrer la démocratie. Lors d'un meeting populaire organisé à la bibliothèque principale de lecture publique de Boumerdès, Boutbig a affirmé que cette échéance électorale représentait une « véritable occasion pour un débat sain et une opportunité de choisir ceux qui sont capables d'assumer la responsabilité de la gestion et de l'exécution, et d'être à la hauteur des aspirations des citoyens ». Il a indiqué que son parti abordait ces élections sous plusieurs angles liés à la compétence et à la citoyenneté, ajoutant qu'« il n'est pas possible de bâtir une Algérie forte aspirant à un avenir meilleur avec des Assemblées communales et de wilaya faibles ». Les collectivités locales constituent, selon lui, un moteur du développement, mais également des espaces d'initiative, de participation et d'exercice d'une véritable démocratie. Enfin, Boutbig a précisé que le Front El Moustakbal aspirait à des communes élues capables de planifier et d'encadrer le développement à travers des programmes adaptés aux spécificités de chaque région, ainsi qu'à des élus animés d'une volonté réelle de surmonter les difficultés et d'apporter des réponses aux préoccupations des citoyens. ■

LE MODÈLE ASSEMBLÉ À TAFRAOUI FAIT SON ENTRÉE SUR LE MARCHÉ

La Grande Panda à moins de 300 millions de centimes

Fiat El Djazaïr officialise le lancement de la nouvelle Grande Panda, premier véhicule particulier de l'histoire de l'industrie automobile dans le pays produit selon le procédé CKD. Assemblé à l'usine de Tafraoui, ce nouveau modèle vient enrichir la gamme de la marque sur le marché national et s'inscrit dans une démarche visant à renforcer l'intégration locale et à développer le tissu industriel automobile. Reposant sur la nouvelle plateforme « Smart Car » du groupe Stellantis, la Grande Panda marque le retour de FIAT sur le segment B. Elle reprend plusieurs éléments stylistiques de la Panda des années 1980, revisités dans une conception contemporaine qui privilégie la fonctionnalité, la compacité et l'optimisation de l'espace. Le constructeur met notamment en avant son adaptation aux déplacements urbains et aux besoins des familles. Produite dans le complexe industriel de Tafraoui, la nouvelle voiture affiche un taux d'intégration locale supérieur à 20 %. Un niveau de localisation qui traduit la volonté du groupe de consolider progressivement la chaîne de production nationale, à travers le développement des fournisseurs locaux et le transfert de compétences industrielles. Dessiné par le Centro Stile de Turin, le modèle reprend les codes emblématiques de la Panda originelle tout en adoptant une identité visuelle propre. Ses lignes associent des surfaces marquées à des formes arrondies, avec des passages de roues renforcés et des protections argentées à l'avant comme à l'arrière. Avec une longueur de 3,99 mètres, une hauteur de 1,58 mètre et une largeur de 1,76 mètre, hors rétroviseurs, la Grande Panda conserve des dimensions adaptées à la circulation urbaine, tout en offrant cinq places. Plusieurs détails rappellent également l'histoire de la marque, notamment les inscriptions « PANDA » en relief sur les portières et à l'arrière, ainsi que les références visuelles au logo historique de Fiat. Les projecteurs PXL LED, dont le graphisme s'inspire des jeux vidéo des années 1980, participent à cette identité particulière. Ils sont associés, sur la finition La Prima, à des jantes en alliage de 16 pouces. À l'intérieur, Fiat mise sur l'habitabilité et les solutions de rangement. La Grande Panda peut accueillir cinq occupants et dispose de plusieurs espaces de stockage intégrés, notamment au niveau du tableau de bord, qui offre un volume de rangement de 10 litres, dont un compartiment unique de 3 litres. Le coffre affiche, quant à lui, une capacité pouvant atteindre 361 litres, permettant de répondre aux besoins courants d'une utilisation familiale. L'aménagement intérieur se distingue également par des touches de jaune au niveau de la console centrale, du tableau de bord, des aérateurs et des coutures des sièges. L'équipement technologique comprend un combiné d'instrumentation numérique de 10 pouces et un écran tactile central de 10,25 pouces. Leur conception reprend certains éléments architecturaux du Lingotto, l'emblématique ancienne usine FIAT de Turin. La Grande Panda sera commercialisée en deux versions : POP et LA PRIMA. La première privilégie les équipements essentiels, avec notamment un tableau de bord numérique de 10 pouces et une connectivité sans fil pour les smartphones via la Smartphone Station. La finition LA PRIMA bénéficie d'une dotation plus étoffée, comprenant des jantes en alliage de 16 pouces, des barres de toit, une sellerie spécifique et des projecteurs PXL LED. Elle reçoit également un système multimédia avec écran tactile de 10,25 pouces, compatible Bluetooth, USB, Android Auto et Apple CarPlay, ainsi qu'une caméra de recul et des capteurs de stationnement avant et arrière. Sur le plan mécanique, le nouveau modèle est animé par un moteur essence de 1,2 litre développant 72 chevaux, associé à une boîte de vitesses manuelle à cinq rapports. Deux coloris sont annoncés pour le marché national. La Fiat Grande Panda est proposée à partir de 2 949 000 dinars. Elle est également éligible au crédit à la consommation. Les inscriptions, sans engagement, sont ouvertes exclusivement sur la plateforme officielle de FIAT Algérie, à l'adresse fiat.dz. **Y. R.**

FORMATION PROFESSIONNELLE

500 agents nigériens diplômés à l'issue d'une formation de 45 jours

Ils sont 500 agents nigériens à regagner leurs pays avec des connaissances consolidées et approfondies. Ces derniers ont bénéficié d'un programme de formation dans 19 spécialités, au niveau des centres et instituts de formation et d'enseignement professionnels répartis sur le territoire national.

PAR MERIEM K.

La ministre de la Formation et de l'enseignement professionnels, a présidé, hier au siège du ministère, en compagnie de Mohamed Hattab, ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, de l'ambassadeur de la République du Niger en Algérie et du représentant de la Direction générale de l'Afrique au ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, la cérémonie de clôture de la session de formation destinée à 500 agents de la République du Niger, accueillie par les établissements de formation et d'enseignement professionnels en Algérie.



Cette démarche intervenue en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération algéro-nigérienne dans le domaine de la formation et de l'enseignement professionnels.

« Cette session a constitué une nouvelle étape dans le processus de coopération algéro-nigérienne et une concrétisation pratique de la volonté de l'Algérie de partager son expertise et son expérience dans le domaine de la formation professionnelle, ainsi que de mobiliser les moyens de ses établissements et de ses infrastructures de formation pour contribuer à la qualification des ressources humaines africaines, à travers une formation qualitative alliant encadrement théorique et pratique sur le terrain, et répondant aux exigences des métiers ainsi qu'aux besoins du marché du travail », a indiqué Mme. Arhab.

De son côté, l'ambassadeur nigérien a tenu à préciser que la population nigérienne était composé à 70% de jeunes et « former ces jeunes est un atout pour l'économie », dira-t-il.

Et d'ajouter qu'ils ont pu acquérir une spécialisation dans des domaines susceptible d'impulser l'économie nationale », a- t-il souligné.

Selon plusieurs nigériens, c'est la première fois que le Niger envoie ses jeunes et ses professionnels à l'étranger afin d'approfondir leurs connaissances. À leur retour au pays, bon nombre d'entre eux ambitionnent de partager les savoir-faire acquis avec leurs concitoyens.

Parmi les bénéficiaires de cette session, Hassoumou Boumoutibano, formé dans le tourisme, estime que la durée du stage est amplement adaptée au profil des participants. « Nous sommes déjà des professionnels, certains parmi nous exercent au pays. Nous sommes venus pour un renforcement des capacités », souligne-t-il.

Ce dernier a mis en avant l'importance de la maîtrise des outils numériques dans les métiers du tourisme, qu'ils soient dans la vente d'une destination touristique, réservation et ou vente de billets d'avion.

Pour lui, cela constitue désormais des leviers indispensables pour exercer efficacement.

Interrogé sur les perspectives de promotion de la destination Niger, il s'est montré confiant et optimiste quant au potentiel de son pays. Connaissant parfaitement les principaux circuits et sites touristiques nigériens, il se dit pleinement disposé à accompagner les voyageurs et à valoriser les atouts touristiques du Niger dès son retour.

La clôture de cette session de formation illustre la dimension africaine de la politique de coopération de l'Algérie et son engagement à partager son expertise et ses capacités dans le domaine de la formation professionnelle.

La cérémonie de clôture a été marquée par la remise de certificats de formation et de kits professionnels aux stagiaires, couronnant un parcours de formation d'une durée de 45 jours qui a offert à 500 agents nigériens l'opportunité d'approfondir leurs connaissances, de développer leurs compétences pratiques et de contribuer efficacement à répondre aux besoins du marché du travail et de soutenir la dynamique de développement dans leur pays. ■

Recherche scientifique appliquée

Baddari examine les perspectives de développement des Industries technologiques

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a tenu une réunion consacrée au renforcement de la recherche scientifique appliquée et à son orientation vers le développement des industries technologiques à dimension stratégique, a indiqué un communiqué du ministère.

M. Baddari s'est réuni, dimanche, avec le membre du Haut conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, M. Karim Zaghib, en présence du directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique, de directeurs et de représentants du Centre de recherche en technologies industrielles (CRTI) et le Centre de recherche en technologie des semi-conducteurs pour l'énergétique (CRTSE).

Cette réunion intervient dans le cadre du « renforcement de la recherche scientifique appliquée et de son orientation vers le développement des industries technologiques à dimension stratégique », ajoute la même source. Cette rencontre a été consacrée à « l'examen des perspectives de développement de l'industrie des batteries électriques et à la contribution à la concrétisation du projet de voiture électrique, ainsi qu'à l'étude des moyens de transfert et de localisation de la technologie et à la valorisation des compétences nationales et des capacités de recherche et technologiques dont disposent les établissements de recherche scientifique ».

La réunion a également constitué une occasion « d'examiner les mécanismes à même de renforcer la coordination entre les centres de recherche et les opérateurs économiques, de manière à permettre la transformation des résultats de la recherche scientifique en solutions industrielles innovantes, et à soutenir la mise en place d'une base nationale pour les industries technologiques avancées, au service de la diversification économique et du renforcement de la souveraineté technologique de l'Algérie ».

Dans le même sillage, cette rencontre a permis de « rappeler les progrès et les avancées réalisés par le système algérien de recherche scientifique, ainsi que les expertises, les compétences et les capacités scientifiques et technologiques qu'il a accumulées, qui lui permettent de jouer un rôle central dans l'accompagnement des mutations industrielles et technologiques et de contribuer à l'édification d'une économie fondée sur le savoir et l'innovation », conclut le communiqué.

DOSSIER MÉDICAL ÉLECTRONIQUE

Le projet à des niveaux avancés

Le projet du dossier électronique du patient a atteint des niveaux avancés et en est à sa phase finale. Le dossier médical électronique (DME) permettra d'améliorer le suivi du parcours de soins du patient, de faciliter l'échange d'informations médicales avec fluidité entre les différentes établissements de santé.

C'est ce qu'a indiqué le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudène, lorsqu'il a reçu dimanche le coordinateur du Haut conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, Pr Elias Zerhouni.

A l'entame de la rencontre, M. Ait Messaoudene a mis l'accent sur l'importance de valoriser les compétences nationales et de mobiliser leur expertise et leurs potentialités scientifiques à l'appui des efforts visant à moderniser le système national de santé et à améliorer ses performances. Sur ce plan, il a mis en avant la volonté du ministère de la Santé d'ancrer la complémentarité entre la recherche scientifique, le développement technologique et la pratique sanitaire, de manière à appuyer le processus de modernisation du système national de santé, à promouvoir la qualité des prestations de santé et à améliorer la prise en charge du citoyen . A cette occasion, il a présenté la feuille de route adoptée par le ministère pour le développement du secteur, s'articulant autour de plusieurs axes, notamment la numérisation et la modernisation des modes de gestion et l'amélioration de la prise en charge du malade.

Il a affirmé, dans ce contexte, que le projet du dossier électronique du patient « a atteint des niveaux avancés et en est à sa phase finale », ce qui « permettra d'améliorer le suivi du parcours de soins du patient, de faciliter l'échange d'informations médicales avec fluidité entre les différentes établissements de santé », ajoute la même source. La rencontre a également permis d'évoquer le développement des services de télémédecine, car constituant l'une des solutions modernes à même de rapprocher les services de santé des citoyens et d'élargir leur champ d'accès, notamment au niveau des zones éloignées.

D'autre part, le ministre a abordé le volet relatif aux équipements médicaux, en sus du développement des plateformes y afférentes, en mettant en avant la nécessité de « renforcer la coordination et la coopération entre les secteurs, public et privé dans ce domaine ».

Pour sa part, le professeur Zerhouni s'est dit prêt « à accompagner le ministère de la Santé dans la mise en œuvre des politiques et plans tracés, en mettant à profit son expérience scientifique et professionnelle au service des projets visant à développer le système national de santé, nomment dans les domaines de la numérisation, l'innovation, la recherche scientifique, le transfert des technologies avancées et le développement des applications de l'intelligence artificielle dans le domaine de la santé », selon le communiqué.

La rencontre a également permis d'évoquer le développement des services de télémédecine, car constituant l'une des solutions modernes à même de rapprocher les services de santé des citoyens et d'élargir leur champ d'accès, notamment au niveau des zones éloignées. ■

Importation de panneaux solaires chinois

L'Algérie parmi les dix premiers pays arabes

L'Algérie figure parmi les dix premiers pays arabes importateurs de panneaux solaires en provenance de Chine, avec un volume de 80 mégawatts (MW) enregistré en septembre 2026.
Cette position intervient dans un contexte de progression soutenue des importations de modules photovoltaïques dans la région arabe, portée notamment par l'accélération des investissements dans les énergies renouvelables et le développement de nouvelles capacités de production solaire.



FATIHA A.

Selon les dernières données de l'Energy Research Unit, basée à Washington, les importations de panneaux solaires chinois des dix principaux pays arabes ont atteint une capacité cumulée de 4,26 gigawatts (GW) en septembre 2026, contre 3,1 GW durant le même mois de 2025, soit une hausse de plus de 37 % sur un an.Avec 80 MW importés, l'Algérie occupe la huitième place de ce classement, à égalité avec le Yémen. Elle devance ainsi le Sultanat d'Oman, dont les importations se sont établies à 70 MW. Ce volume traduit la présence de l'Algérie parmi les marchés arabes qui s'approvisionnent en équipements photovoltaïques chinois, dans un contexte où le développement de l'énergie solaire constitue l'un des axes de diversification du mix énergétique national.Le classement est largement dominé par l'Arabie saoudite, qui arrive en première position avec 2,58 GW de panneaux solaires importés en septembre dernier. Le royaume a ainsi enregistré une progression exceptionnelle de 323 % par rapport aux 610 MW importés durant le même mois de 2025, atteignant un niveau historique. Les Émirats arabes unis occupent la deuxième place avec 720 MW, confirmant également le dynamisme de leur marché solaire.La Jordanie, le Liban et la Mauritanie suivent avec 150 MW chacun, tandis que l'Égypte et le Soudan affichent respectivement 140 MW. Le Yémen et l'Algérie enregistrent chacun 80 MW, devant Oman qui clôture ce classement avec 70 MW.La progression des importations observée dans la majorité des pays concernés témoigne de l'intérêt croissant pour les équipements photovoltaïques chinois, qui occupent une place importante dans les chaînes d'approvisionnement mondiales du secteur solaire. Cette tendance s'explique notamment par l'intensification des projets de production d'électricité à partir de sources renouvelables et par les besoins croissants en équipements destinés à accompagner ces investissements.Pour l'Algérie, le développement de la filière solaire représente un enjeu stratégique, tant pour diversifier les sources de production électrique que pour réduire progressivement la dépendance aux hydrocarbures dans la satisfaction des besoins énergétiques. Le pays dispose, à cet égard, d'un potentiel solaire important, qui constitue un atout pour le déploiement de projets photovoltaïques à grande échelle.La montée en puissance de cette filière suppose toutefois de poursuivre les investissements dans les capacités de production, les infrastructures de raccordement au réseau électrique et le développement d'une industrie nationale spécialisée dans les équipements solaires. L'enjeu consiste également à renforcer l'intégration locale et à développer les compétences nécessaires à la maîtrise des différentes étapes de la chaîne de valeur photovoltaïque.Dans ce contexte, les importations de panneaux solaires constituent un indicateur de l'activité du marché et de ses besoins en équipements, même si elles ne permettent pas, à elles seules, de mesurer les capacités solaires effectivement installées ou mises en service. L'évolution de ces échanges commerciaux donne néanmoins un aperçu de la dynamique régionale du secteur et de la place qu'y occupe progressivement le marché algérien.



Énergie

Adjal instruit l'accélération du traitement des dossiers et le suivi des projets du secteur

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a présidé, dimanche, une réunion restreinte consacrée à l'examen et au suivi de plusieurs dossiers liés à la gestion du secteur et à ses différentes activités, indique un communiqué du ministère, selon l'APS.Cette réunion a porté sur plusieurs axes relatifs aux programmes d'action et aux projets en cours de réalisation, ainsi que sur l'évaluation de l'état d'avancement des dossiers examinés et la situation de plusieurs projets et installations relevant du secteur, outre l'examen des moyens permettant d'améliorer les performances et de renforcer la coordination entre les différents organismes et institutions concernés, précise le communiqué.A cette occasion, le ministre a donné une série d'orientations et d'instructions visant à accélérer le traitement des dossiers examinés et à assurer le suivi de la mise en œuvre des programmes établis, soulignant la nécessité de respecter les délais impartis et d'atteindre les objectifs fixés, à même d'améliorer l'efficacité des performances et de répondre aux exigences du développement socio-économique, selon la même source.
Cette réunion s'inscrit dans le cadre du suivi continu des différentes activités du secteur, du renforcement de l'efficacité de la gestion et de l'accompagnement des projets et programmes prioritaires, conclut le communiqué.

R.E.

Transport maritime du bois

L'ENAB et le port de Mostaganem renforcent leur **coopération**

L'Entreprise nationale d'approvisionnement en bois et dérivés (ENAB) a conclu une convention-cadre avec l'Entreprise portuaire de Mostaganem, dans le but de renforcer leur coopération dans le domaine de l'importation du bois et de ses dérivés par voie maritime. Cet accord vise notamment à améliorer la prise en charge des cargaisons, à optimiser les opérations de manutention et à renforcer l'efficacité de la chaîne logistique, indique dimanche un communiqué de l'ENAB.
À travers ce partenariat, les deux entreprises entendent assurer une meilleure exploitation des infrastructures et des capacités opérationnelles du port de Mostaganem, en vue de faciliter le traitement des marchandises importées et de réduire les contraintes liées aux différentes étapes de leur réception. La convention prévoit ainsi une coordination renforcée entre les deux parties, notamment en matière d'organisation des opérations portuaires, de gestion des flux de marchandises et d'amélioration des conditions de déchargement et d'acheminement des cargaisons.
Cette démarche revêt un intérêt particulier pour l'approvisionnement du marché national en bois et produits dérivés, des matériaux qui interviennent dans plusieurs activités économiques, notamment le bâtiment, l'industrie du meuble, la menuiserie et les différentes branches de transformation du bois. L'amélioration des conditions d'importation et de traitement de ces produits constitue ainsi un levier pour sécuriser les circuits d'approvisionnement et optimiser les délais de prise en charge des marchandises.
Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant sur la réorganisation des ports nationaux et leur spécialisation par activité. Cette nouvelle orientation vise à rationaliser l'exploitation des infrastructures portuaires, à mieux répartir les flux de marchandises et à améliorer les performances des plateformes portuaires, en fonction de la nature des opérations qui leur sont confiées.
Dans ce cadre, le port de Mostaganem a été exclusivement dédié aux opérations d'importation réalisées par les entreprises et organismes publics. Cette spécialisation devrait permettre une meilleure organisation des mouvements de marchandises, une réduction des encombrements et une amélioration de la coordination entre les différents intervenants de la chaîne portuaire.
Il convient de rappeler que l'Entreprise portuaire de Mostaganem avait déjà signé, à la fin du mois d'octobre dernier, quatre conventions similaires avec des filiales du groupe Sonatrach, ainsi qu'avec les groupes Cosider et Madar. Ces accords s'inscrivent dans la même logique de renforcement des relations entre les opérateurs économiques publics et les structures portuaires, afin d'améliorer la prise en charge de leurs opérations d'importation.
Parallèlement, un guichet unique a été mis en service au niveau du port de Mostaganem pour simplifier les procédures administratives et faciliter les démarches des opérateurs économiques. Ce dispositif permet de regrouper les différents services et organismes intervenant dans l'activité portuaire, notamment les laboratoires publics chargés des contrôles et des inspections sanitaires et vétérinaires.

R.E.

Hakim Bouharb :

«Le Congrès africain des **start-up**, un levier pour l'investissement et l'innovation»

L'organisation par l'Algérie de la cinquième édition du Congrès africain des start-up, prévue du 5 au 7 décembre prochain, témoigne de la place grandissante qu'occupe notre pays dans le paysage technologique et économique africain et consacre son rôle d'acteur majeur dans la conduite des initiatives visant à réaliser la souveraineté technologique du continent et à renforcer son autonomie en matière d'innovation.

FATIHA A.

C'est ce qu'a affirmé, hier, le professeur en sciences économiques, Hakim Bouharb. Invité de l'émission « L'Invité du matin » de la Chaîne 1 de la Radio nationale, l'expert en économie a commenté les conclusions de la réunion du Conseil des ministres, tenue dimanche sous la présidence du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Il a estimé que cette manifestation ne constitue plus un simple rendez-vous technologique périodique, mais s'est progressivement transformée en un véritable instrument stratégique, à la croisée de la diplomatie économique et technologique.

Selon lui, ce rendez-vous offre une opportunité importante de renforcer la coopération entre les pays africains et de rapprocher leurs visions sur les principaux défis auxquels sont confrontés les écosystèmes de l'innovation et des start-up sur le continent.

Le fait que l'Algérie accueille cette manifestation pour la cinquième année consécutive représente, a-t-il souligné, un acquis stratégique qui témoigne de sa capacité à jouer un rôle de premier plan dans l'orientation de la dynamique technologique africaine. Cette position s'appuie notamment sur l'amélioration qualitative des infrastructures numériques nationales, ainsi que sur l'évolution de l'expérience algérienne dans les domaines législatif et réglementaire liés aux start-up et à l'innovation. Une expérience qui, selon lui, pourrait constituer un modèle susceptible d'être valorisé et partagé à l'échelle continentale.

Abordant la participation attendue à cette cinquième édition, Hakim Bouharb a indiqué que l'événement devrait réunir plus de 400 participants et près de 40 délégations ministérielles africaines. Une mobilisation qui traduit, selon lui, la confiance croissante accordée à l'Algérie dans l'organisation de grands rendez-vous continentaux. Elle permettra également de créer un espace d'échange d'expériences et de concertation autour des enjeux de la transformation numérique, du financement de l'innovation et du développement des start-up.L'intervenant a également insisté sur la capacité de ce congrès à rapprocher les positions des pays africains et à contribuer à l'élaboration de politiques communes permettant aux start-up de jouer un rôle plus important dans le développement économique. Il constitue, dans le même temps, une occasion pour les entreprises algériennes de nouer des contacts avec leurs homologues africaines, de tirer profit des différentes expériences et de développer des partenariats et des coopérations transfrontalières.Concernant les orientations du président de la République visant à élargir la supervision des préparatifs de cette manifestation au Premier ministre ainsi qu'aux ministres des Affaires étrangères et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le professeur a estimé que cette décision illustre l'importance stratégique accordée par les plus hautes autorités du pays à ce rendez-vous continental. Elle traduit également le passage d'une organisation essentiellement technique d'un événement spécialisé à un projet intégré comportant des dimensions économiques, diplomatiques et scientifiques.



Pour Hakim Bouharb, le poids d'une manifestation internationale dépend notamment de la nature des institutions chargées de sa supervision et du niveau des participants qu'elle rassemble. Le pari de l'Algérie ne consiste donc, pas uniquement à assurer la réussite organisationnelle de cet événement, mais également à en faire un levier pour renforcer son rayonnement continental et international et consolider ses capacités de négociation, notamment face à la nécessité de construire une position africaine commune pour réduire le fossé technologique dont souffre le continent. Dans ce contexte, l'expert en économie a attiré l'attention sur les difficultés persistantes de l'Afrique en matière de mobilisation des financements destinés au développement technologique. Il a notamment évoqué des données selon lesquelles le continent n'aurait bénéficié que d'environ 4,2 milliards de dollars de financements extérieurs consacrés à la technologie en 2025, soit près de 1 % de l'ensemble des financements internationaux mobilisés dans ce domaine.

Ces chiffres mettent en évidence, selon lui, les déséquilibres auxquels demeure confronté l'écosystème numérique africain, particulièrement en matière d'insuffisance des financements et de difficultés à attirer des investissements technologiques à forte valeur ajoutée.Pour dépasser ces contraintes, Hakim Bouharb a plaidé en faveur d'un renforcement de l'intégration continentale et d'une approche fondée sur la négociation collective, afin de permettre aux start-up africaines d'améliorer leur positionnement dans les chaînes de valeur internationales et de renforcer leur compétitivité.Il a enfin souligné que l'Algérie mesure pleinement l'importance de ces enjeux et entend, à travers l'organisation de ce congrès, contribuer à la construction d'une trajectoire africaine plus autonome sur le plan technologique, favorisant la souveraineté numérique et réduisant la dépendance vis-à-vis de l'étranger, dans un contexte marqué par l'accélération des mutations économiques et technologiques à l'échelle mondiale.

Électroménager

Des rencontres d'affaires algéro-pakistanaises pour explorer de nouvelles opportunités de partenariat

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) organise, aujourd'hui, des rencontres d'affaires algéro-pakistanaises, avec la participation d'une délégation d'hommes d'affaires pakistanais, en vue d'examiner les opportunités de coopération commerciale et d'investissement dans le secteur de l'électroménager, notamment dans les domaines de la distribution, de l'investissement et du montage industriel.

Ces rencontres se tiendront à partir de 14h00 au siège de la CACI, situé au Palais consulaire, place des Martyrs, à Alger. Elles s'inscrivent dans le cadre de la visite en Algérie d'une délégation d'opérateurs économiques pakistanais, organisée sous l'égide de l'Autorité pakistanaise de développement du commerce (TDAP).

Cette initiative vise à rapprocher les opérateurs économiques des deux pays et à identifier de nouvelles perspectives de partenariat dans une filière présentant des opportunités de développement pour les entreprises algériennes et pakistanaises. Les discussions porteront notamment sur les possibilités de développer les échanges commerciaux, de renforcer les réseaux de distribution et d'explorer des projets d'investissement communs dans le domaine des équipements électroménagers.

Le volet relatif au montage industriel devrait également occuper une place importante dans ces échanges, à travers l'exploration de partenariats susceptibles de favoriser le transfert de savoir-faire, la valorisation des capacités industrielles locales et le développement de la production en Algérie.

À travers ces rencontres B2B, la CACI entend offrir aux entreprises nationales intéressées un cadre de concertation et de mise en relation directe avec leurs homologues pakistanais, afin de nouer des contacts d'affaires, d'identifier des partenaires potentiels et de concrétiser des projets de coopération mutuellement bénéfiques.

F.A.

SITP 2026

220 exposants au **rendez-vous** des professionnels des travaux publics

La 21e édition du Salon international des travaux publics (SITP 2026) a ouvert ses portes, hier, au Palais des expositions des Pins maritimes à Alger, avec la participation de 220 exposants nationaux et étrangers, confirmant l'intérêt de ce rendez-vous professionnel pour les acteurs du secteur des travaux publics et des infrastructures, selon l'APS.

La cérémonie inaugurale a été présidée par le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, en présence du ministre-wali de la wilaya d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi.Organisée jusqu'à jeudi prochain, cette manifestation économique constitue un espace de rencontre et d'échange entre les entreprises, les opérateurs économiques et les professionnels du secteur. Elle offre notamment l'occasion de présenter les dernières innovations, les nouvelles technologies et les solutions techniques développées dans les domaines des travaux publics, de la construction et des infrastructures.Selon les organisateurs, le salon vise également à renforcer les opportunités de partenariat et de coopération entre les opérateurs nationaux et leurs homologues étrangers, tout en favorisant le partage d'expériences et de savoir-faire dans un secteur qui joue un rôle déterminant dans le développement économique et l'amélioration des infrastructures du pays.

Cette 21e édition entend, par ailleurs, mettre en lumière les capacités des entreprises nationales et valoriser leur expertise dans la réalisation des projets d'infrastructures. La présentation des équipements et des solutions technologiques modernes permettra aux professionnels de prendre connaissance des évolutions du secteur et des nouvelles approches susceptibles d'améliorer les méthodes de réalisation, la qualité des ouvrages et l'efficacité des chantiers.

À travers cette manifestation, les entreprises algériennes disposent ainsi d'une plateforme pour faire connaître leurs compétences, nouer de nouveaux contacts commerciaux et explorer des perspectives de coopération avec les partenaires étrangers. Le salon constitue également une opportunité pour découvrir les innovations pouvant accompagner la modernisation des infrastructures nationales et soutenir la dynamique de développement du secteur des travaux publics.

R.E.

Ouargla

Plus de 9.800 ha de terres agricoles **attribués** en 2024 et 2026

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre des efforts de valorisation du foncier agricole et d'extension des superficies retenues pour le développement de l'investissement et la mise en valeur agricoles, à l'effet de consolider les potentialités productives du secteur, promouvoir les activités agricoles et booster la dynamique de développement économique local.



Une superficie globale de 9.876 ha de terres agricoles, structurés en dix (10) périmètres, a été attribuée, en 2024 et 2026, au profit de 86 bénéficiaires, dans la wilaya de Ouargla, au titre de la concession agricole, a-t-on appris samedi de l'antenne locale de l'Office national des terres agricoles (ONTA).
Faisant partie des opérations d'attribution effectuées via la plateforme numérique de l'ONTA, la première opération, dont la date de dépôt de candidature a été ouverte entre le 25 avril et le 25 mai 2024, a donné lieu à la remise de titres d'exploitation de 2.500 ha, répartis sur cinq (5) périmètres, au profit de 40 bénéficiaires, a précisé le directeur de l'ONTA-Ouargla, Abderrahmane Boutouil. Ces périmètres englobent les terres agricoles des zones de Belhirane, dans commune de Hassi-Messaoud avec une superficie de 2.000 ha, ainsi que les zones de Hassi-Benabdallah-2 (300ha), Hassi-Lekhfif-Ouest (100 ha), dans la commune de N'goussa, Hassi-Benabdallah-4 (88 ha) et Garet-Chouf (12 ha), commune de Hassi Benabdallah, a-t-il détaillé. Le même responsable a fait savoir aussi que l'attribution a été accompagnée par la délivrance de 38 certificats de qualification pour une surface de 2.400 ha, l'établissement de 32 cahiers de charges pour 892 ha et de 18 titres de concession pour une superficie de 598 ha.
La seconde opération, dont le dépôt des candidatures s'est étalé entre 5 avril et le 28 mai 2026, a porté sur la distribution, au profit de 46 bénéficiaires, d'une superficie de 7.376 ha structurées en cinq (5) périmètres, dont ceux Rhourd El-Baguel (3.950 ha), dans la commune frontalière d'El-Borma, le périmètre de Rabie (1.500ha) dans la commune de Hassi-Benabdallah, celui de Remtha-7 (950 ha), commune de Rouissat, Gour-Mekhadma (700 ha) dans la commun d'Ain El-Beida et le périmètre de Guenifida (276 ha) dans la commune de N'goussa.
Il a fait part également de la poursuite des procédures administratives permettant aux bénéficiaires de se lancer dans l'exploitation des terres, notant que la wilaya d'Ouargla a déjà cadastré une superficie agricole de plus de 490.859 ha, répartie sur 168 périmètres, en plus de la remise, au titre des anciens dispositifs réglementaires, de 2.950 titres de mise en valeur agricole par la concession, totalisant 15.468 ha.
Ces opérations s'inscrivent dans le cadre des efforts de valorisation du foncier agricole et d'extension des superficies retenues pour le développement de l'investissement et la mise en valeur agricoles, à l'effet de consolider les potentialités productives du secteur, promouvoir les activités agricoles et booster la dynamique de développement économique local.

Université d'Oran 2

Formation pour **l'obtention du CAPA** au profit de 162 étudiants

Une formation préparatoire à l'obtention du certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), au profit de 162 étudiants de la promotion 2026, a débuté dimanche à l'université d'Oran 2 ''Mohamed Ben Ahmed'', pour une durée d'une année, a-t-on appris auprès de cet établissement universitaire.A cette occasion, le recteur de l'université d'Oran 2, le professeur Ahmed Chaalal, a présidé la cérémonie d'ouverture de cette session de formation, en présence du doyen de la faculté de droit et des sciences politiques, Mohamed Haddad, indique un communiqué de l'université. La cérémonie s'est déroulée en présence du président de la Cour d'Oran, du Procureur général près cette juridiction, du bâtonnier de l'Ordre des avocats de la région d'Oran, ainsi que de membres de cet ordre professionnel et de représentants des autorités civiles et militaires, précise la même source.
A cette occasion, l'importance de cette formation a été soulignée, en tant qu'étape essentielle dans le parcours académique et professionnel des étudiants, leur permettant d'acquérir les connaissances et les compétences juridiques et professionnelles nécessaires à l'exercice de la profession d'avocat.Ce programme de formation s'inscrit également dans le contexte des mutations numériques que connaît le secteur de la justice et vise à répondre aux exigences de modernisation et de développement de la pratique juridique, ajoute le communiqué. La formation a été inaugurée par une conférence intitulée ''L'avocat et les modes alternatifs de règlement des conflits'', a-t-on indiqué.

Sidi Bel-Abbès

Réalisation de 8 interventions d'implantation **cochléaire**

Une équipe médicale spécialisée a réalisé huit interventions chirurgicales d'implantation cochléaire au profit d'enfants issues de différentes wilayas du pays, au Centre hospitalo-universitaire (CHU) « Dr Abdelkader Hassani » de Sidi Bel-Abbès, at-on informé samedi auprès de cet établissement de santé.
La même source a précisé que ce programme chirurgical, qui s'est déroulé sur trois jours, a été supervisé par le directeur général du CHU, Mohamed Bensenouci, et encadré sur le plan médical par le professeur Farid Boudjenah, chef du service d'oto-rhino-laryngologie (ORL) et de chirurgie cervico-faciale au CHU de Beni Messous (Alger).Cette initiative s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération entre les établissements hospitalo-universitaires et de l'échange d'expertises et de compétences médicales dans le domaine de la chirurgie spécialisée, a souligné la même source, indiquant que les interventions ont concerné des enfants, dont certaines présentent des malformations congénitales, et ont été réalisées conformément aux normes médicales en vigueur.Ces journées chirurgicales ont également constitué une opportunité scientifique et de formation au profit des médecins du service ORL du CHU de Sidi Bel-Abbès. En présence du chef de service, le Dr Adel Tahraoui, ces derniers ont bénéficié d'un encadrement pratique leur permettant de se familiariser avec les dernières techniques utilisées dans ce type de chirurgie de haute précision.
Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts continus déployés par la direction de l'établissement hospitalier en vue de promouvoir les performances médicales et chirurgicales, de développer les compétences professionnelles et de renforcer la formation continue, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité des prestations de santé et à la généralisation de l'accès aux spécialités médicales de pointe au profit des citoyens à travers les différentes wilayas du pays. Elle s'inscrit également dans le cadre de la concrétisation de la stratégie du ministère de la Santé visant à garantir une prise en charge sanitaire équitable, at-on ajouté de même source.

BÉCHAR

Vers l'extension de l'Institut de formation paramédicale

Les études géotechniques relatives au projet d'extension de l'Institut de formation paramédicale de la wilaya de Béchar seront lancées prochainement, après l'achèvement des procédures administratives réglementaires et la désignation du bureau d'études chargé de cette opération, en prélude au lancement des étapes suivantes de réalisation de ce projet, a indiqué lundi la direction de la Santé et de la Population. Selon la même source de réalisation, le projet prévoit la d'une extension offrant une capacité d'accueil de 300 places pédagogiques, ainsi que la construction d'amphithéâtres et de salles de cours, dans le mais de renforcer les capacités de l'institut et de mettre à sa disposition de nouvelles infrastructures pédagogiques répondant aux besoins de la formation paramédicale dans la wilaya.
Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts visant à développer les infrastructures de formation, à améliorer les conditions d'accueil et d'encadrement des étudiants et à renforcer les capacités de formation dans les différentes spécialités paramédicales, en adéquation avec les besoins croissants du secteur de la santé, contribuant ainsi à la formation de compétences qualifiées au service du système de santé local.
Ce projet devrait constituer un apport important pour le secteur de la formation paramédicale à Béchar, grâce aux nouveaux espaces et équipements pédagogiques qui renforceront le rôle de l'institut dans la formation de ressources humaines qualifiées, à-on indiqué.

OUM EL BOUAGHI

Bientôt la réception du projet de réhabilitation de 75 km de réseau d'eau

La réception du projet de réhabilitation de 75 km de réseau d'approvisionnement en eau dans la wilaya d'Oum El Bouaghi est prévue «au premier semestre 2027», a-t-on appris mardi auprès du directeur de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE), Salah Attoui. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que le taux d'avancement des travaux de ce projet, lancés au chef-lieu de wilaya en avril 2025, a atteint à ce jour 70% soit l'équivalent d'environ 50 km, ajoutant que sur 68 quartiers concernés par le projet, les travaux ont été achevés dans 21 quartiers et leur réseau a été mis en service. M. Attoui a également souligné que dans 13 autres quartiers, les travaux ont été terminés et le réseau y sera mis en service «prochainement», relevant que les clients approvisionnés par ce réseau bénéficient de branchements et de compteurs nouveaux.Le directeur de l'unité locale de l'ADE a rappelé qu'une enveloppe financière estimée à un milliard DA a été allouée à la réalisation et le suivi de ce projet, appelé à améliorer l'approvisionnement en eau potable de la population et de gestion de cette ressource vitale.

Gastro-entérite

Vigilance face à une infection digestive très **contagieuse**

Très contagieuse, la gastro-entérite nécessite une vigilance particulière face au risque de déshydratation, notamment chez les nourrissons, les jeunes enfants et les personnes âgées.



Avec l'arrivée de la saison froide, les cas de gastro-entérite aiguë connaissent généralement une recrudescence, faisant de cette affection l'un des motifs fréquents de consultation durant cette période. Très contagieuse, notamment lorsqu'elle est d'origine virale, elle se propage rapidement au sein des familles et des collectivités, particulièrement dans les milieux scolaires et préscolaires. Derrière des symptômes souvent banalisés, tels que les diarrhées, les vomissements et les douleurs abdominales, se cache un véritable enjeu de santé publique en raison du risque de déshydratation, particulièrement dangereux chez les nourrissons, les jeunes enfants et les personnes âgées. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), les maladies diarrhéiques représentent près de 1,7 milliard d'épisodes chaque année chez les enfants et demeurent une cause importante de morbidité et de mortalité dans le monde.

La gastro-entérite aiguë est une affection infectieuse du tube digestif caractérisée principalement par une diarrhée, souvent accompagnée de vomissements, de douleurs abdominales et parfois de fièvre. Elle peut être provoquée par différents agents pathogènes, notamment des virus tels que les rotavirus et les norovirus, des bactéries comme Escherichia coli, Salmonella, Shigella et Campylobacter, ainsi que des parasites tels que Giardia et Entamoeba. La transmission s'effectue essentiellement par voie féco-orale, à travers la consommation d'eau ou d'aliments contaminés, ou par contact direct avec une personne infectée. Sur le plan physiopathologique, ces agents infectieux perturbent le fonctionnement intestinal, entraînant une diminution de l'absorption de l'eau et des électrolytes et parfois une augmentation de leur sécrétion dans la lumière intestinale. Il en résulte des selles liquides responsables de pertes hydriques et électrolytiques parfois importantes. Selon l'OMS, la diarrhée est définie par l'émission d'au moins trois selles molles ou liquides par jour, ou par une fréquence supérieure à la normale pour l'individu. Elle peut prendre trois formes : la diarrhée aqueuse aiguë, la diarrhée sanglante ou dysenterie, et la diarrhée persistante, dont la durée est égale ou supérieure à quatorze jours.

Les manifestations cliniques comprennent principalement des diarrhées, des nausées, des vomissements, des crampes intestinales et parfois une fièvre. La principale complication est la déshydratation, consécutive à la perte excessive d'eau et d'électrolytes, notamment de sodium et de potassium. Elle peut se manifester par une soif intense, une sécheresse des muqueuses, des yeux enfoncés, une diminution des urines, une irritabilité ou une léthargie. Dans les formes sévères, elle peut évoluer vers un état de choc et engager le pronostic vital, ce qui nécessite une prise en charge médicale urgente. La prise en charge repose essentiellement sur la prévention et la correction de la déshydratation. L'OMS recommande l'utilisation des sels de réhydratation orale (SRO), qui permettent de compenser les pertes hydriques et électrolytiques et constituent le traitement de référence des déshydratations légères à modérées. En cas de déshydratation sévère ou de choc, une réhydratation intraveineuse en milieu médical est nécessaire. Chez l'enfant, une supplémentation en zinc est également recommandée par l'OMS afin de réduire la durée et la gravité des épisodes diarrhéiques. Il est par ailleurs essentiel de poursuivre l'allaitement maternel et une alimentation adaptée à l'âge. Les antibiotiques ne sont pas systématiquement indiqués, puisque la majorité des gastro-entérites aiguës sont d'origine virale ; leur utilisation doit être réservée à certaines infections bactériennes nécessitant un traitement spécifiqueEnfin, la prévention repose sur des mesures d'hygiène simples mais essentielles, notamment la consommation d'eau potable, le lavage régulier des mains à l'eau et au savon, le respect des règles d'hygiène alimentaire, la bonne conservation des aliments ainsi que l'amélioration des conditions d'assainissement. Par ailleurs, selon les recommandations des experts de santé, l'allaitement maternel exclusif pendant les six premiers mois de vie contribue à renforcer la protection des nourrissons contre les infections digestives. Ainsi, malgré son évolution généralement favorable, la gastro-entérite aiguë ne doit pas être prise à la légère, en particulier chez les populations les plus vulnérables. La reconnaissance précoce des signes d'alerte, une réhydratation adaptée et l'application des mesures préventives demeurent essentielles pour éviter les complications et réduire son impact sur la santé publique.

A.B

Dépistage précoce du diabète

Une équipe médicale du CHU Dr Benzerdjeb d'Oran **à pied d'eouvre** à Naâma

Une équipe médicale spécialisée de la clinique de diabétologie et d'endocrinologie ''Laribère'', relevant du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Dr Benzerdjeb d'Oran, s'est rendue dans la ville de Mécheria, dans la wilaya de Naâma, dans le cadre d'une mission visant à développer le dépistage précoce du diabète et à pratiquer les soins spécialisés des citoyens, at-on informé, lundi, auprès de cet établissement hospitalier.Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme de jumelage supervisé par le ministère de la Santé, qui vise à améliorer la prise en charge sanitaire des populations des régions de l'intérieur du pays, à travers l'organisation de consultations médicales gratuites et la mise à leur disposition de prestations spécialisées à proximité de leurs lieux de résidence, a précisé la même source. Lors de cette mission de terrain, l'équipe médicale a effectué une série d'examens et d'évaluations au profit des habitants, en mettant particulièrement l'accent sur le dépistage précoce du diabète et le contrôle de l'équilibre glycémique des patients déjà suivis médicalement.

L'opération a également porté sur le dépistage des éventuelles complications liées à cette pathologie, ainsi que sur l'orientation des personnes atteintes vers les parcours de soins adaptés. Des consultations et des conseils médicaux ont également été dispensés sur les moyens de mieux vivre avec la maladie et l'importance d'un suivi médical régulier.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer la prévention sanitaire et à améliorer l'accès aux soins spécialisés, notamment dans les régions éloignées, à travers la promotion du diagnostic précoce, la prévention des complications liées au diabète et la sensibilisation des citoyens à l'importance d'un suivi médical régulier.

Batna

Un mort et 28 blessés dans un accident de la route à Ain Yagout

personne est décédée et 28 autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu lundi dans la commune d'Aïn Yagout (wilaya de Batna), selon un communiqué des services de la Protection civile.

La même source précise que l'accident, dû au dérapage et au renversement d'un autocar de transport de voyageurs assurant la ligne Hassi Messaoud – Skikda s'est produit sur la route nationale n 3 dans la commune d'Aïn Yagout, a provoqué le décès d'une personne sur place et des blessures à 28 autres.

Selon le communiqué, les blessés, âgés entre 18 et 68 ans, ont reçu les premiers secours sur place par les agents de la Protection civile avant d'être évacués vers les établissements de santé les plus proches, tandis que la dépouille de la victime a été transférée à la morgue du Centre hospitalo-universitaire (CHU) de la ville de Batna. Les services de la Protection civile ont mobilisé six ambulances et deux camions d'intervention pour cette opération. Une enquête a également été ouverte par les services compétents afin de déterminer les circonstances exactes de cet accident.

Accidents de la route

7 morts et 231 blessés en 24 heures

Sept personnes sont décédées et 231 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique, lundi, un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré à Tindouf avec trois morts et deux blessés, suite au renversement d'un véhicule léger au niveau du chef-lieu de la wilaya. Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de cinq incendies, notamment urbains, au niveau des wilayas d'Alger, Guelma, Annaba, Constantine et Batna.

Pour ce qui est de la lutte contre les incendies de forêt et de récolte, les unités de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 24 incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas du territoire national, selon le même bilan.

INDONÉSIE

24 morts dans l'incendie d'une usine de confiseries à Jakarta

Vingt-quatre (24) personnes ont péri dans l'incendie qui s'est déclaré dans une usine de confiseries à l'ouest de la capitale indonésienne, Jakarta, selon un nouveau bilan annoncé lundi par les autorités locales, qui ont précisé que le sinistre serait dû à un court-circuit au niveau d'un climatiseur. Les équipes de recherche et de secours, composées de policiers, de militaires, de membres de la Croix-Rouge indonésienne et de volontaires, poursuivent leurs efforts pour localiser les victimes, dans un contexte marqué par l'instabilité de la structure du bâtiment, qui représente un risque pour la sécurité des secouristes. Le dernier bilan faisait état de sept morts et une cinquantaine de disparus.
De son côté, le responsable de l'agence locale de recherche et de sauvetage dans la province de Banten, Rizki Dwianto, a indiqué que près de 15 camions de pompiers équipés de lances à eau avaient été mobilisés pour lutter contre les flammes.Pour sa part, le directeur général de l'usine, Steven Arwin Wijaya, a déclaré qu'environ 300 personnes se détectent dans l'établissement au moment du sinistre. Les images prises par des drones ont révélé d'importants dégâts dans plusieurs parties de l'usine, avec l'effondrement du toit à certains endroits et une épaisse fumée s'échappant du site.

CHINE

Des mesures pour stabiliser le marché boursier

La Chine déploiera une série de mesures visant à stabiliser le marché boursier, notamment l'abaissement du seuil minimal de marge requis pour les achats d'actions à effet de levier, afin de générer des fonds supplémentaires, a annoncé dimanche l'autorité de régulation boursière. Avec l'accord de la Commission de contrôle boursier de Chine (CCBC), les Bourses de Shanghai, Shenzhen et Pékin abaisseront le taux de marge minimum de 100% à 80%, à compter du 30 novembre, selon la CCBC. Cet ajustement devrait théoriquement générer près de 400 milliards de yuans (environ 59,58 milliards de dollars) de fonds supplémentaires. Les ajustements de ce ratio sont l'un des principaux outils permettant de mettre en œuvre une régulation contracyclique sur le marché boursier chinois. Selon les experts, les précédentes baisses de ce ratio ont entraîné une augmentation des soldes de marge et de l'activité boursière, jouant ainsi un rôle notable dans le soutien au marché. Les Bourses de Shanghai et de Shenzhen ont également mis en place une nouvelle série de mesures de réduction des frais, notamment la suppression des frais d'utilisation des unités opérationnelles des participants, selon la CCBC. Les mesures de suppression des frais d'inscription pour les sociétés cotées et des frais de traitement des transactions obligataires, déjà mises en œuvre cette année, seront prolongées de deux ans, jusqu'en 2028.

SOUDAN DU SUD

Au moins 24 civils tués dans une attaque armée

Au moins 24 civils, dont 7 enfants, ont été tués dans une attaque armée durant le week-end au nord-ouest du Soudan du Sud, dont le bilan risque de s'alourdir, ont indiqué dimanche les autorités locales.Un précédent bilan faisait état de 15 morts. La zone de pâturage de Bol Bol Boma a été la cible d'une attaque entre samedi, 22H00, et dimanche 15H00, a indiqué Machuei Bith, commissaire par intérim du comté de Tonj East, dans l'Etat de Warrap. Les assaillants sont, selon le responsable, originaires de l'Etat d'Unité voisin et font partie des SPLA-IO, forces d'opposition loyales à l'ex-vice-président Riek Machar. Au moins 24 civils, parmi lesquels des éleveurs, ont été tués, a indiqué M. Bith dimanche soir. Il avait fait état d'un premier bilan de 15 morts dans la matinée. Sept enfants et six femmes font partie des victimes, a-t-il précisé.Quatre assaillants armés «portant des uniformes du SPLA-IO» ont aussi été tués, avait indiqué le responsable dans la matinée.

RD Congo

L'OMS **lance** un appel à la paix en Ituri, frappée par Ebola

La forte proportion de décès survenant en dehors des centres de traitement dédiés, en particulier chez les jeunes enfants, «continue de mettre en lumière les difficultés liées au repérage précoce des cas et à l'accès rapide à des soins appropriés», a déploré le chef de l'OMS.



Le chef de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a lancé un appel à la paix en Ituri, province de République démocratique du Congo la plus durement touchée par l'épidémie d'Ebola, où des combats menacent les soignants.Tedros Adhanom Ghebreyesus a déclaré dimanche que la fréquence des attaques dans l'est de RDC avait augmenté depuis fin octobre, avec un impact grave sur la riposte à l'épidémie, qui a fait près de 5.700 morts.«De violents combats se poursuivent depuis hier (samedi) dans les environs d'un hôpital en Ituri - dans une zone proche de l'endroit où la flambée d'Ebola est apparue pour la première fois», a expliqué le chef de l'agence sanitaire de l'ONU.Il a indiqué que pour sauver leurs vies, des membres du personnel soignant sont réfugiés depuis plus de 24 heures dans une salle de maternité de l'établissement. «La situation a perturbé le fonctionnement de l'hôpital ainsi que l'ensemble de la riposte à Ebola, exposant gravement les patients, les familles et les agents de santé», selon Tedros Adhanom Ghebreyesus. L'OMS essaie d'organiser une évacuation de l'équipe médicale de façon sécurisée et appelle à ce que «les installations de l'hôpital, le personnel et les patients soient protégés», a ajouté M. Tedros, soulignant que «le meilleur des remèdes, c'est la paix». Un total de 5.678 décès sur 11.613 cas ont été confirmés dans ce qui est devenu la pire épidémie d'Ebola jamais enregistrée dans le vaste pays d'Afrique centrale, selon l'OMS.Le virus s'est propagé dans de larges portions de l'est et du nord-est de la RDC, des régions en proie à la violence depuis plus de 30 ans. Dans un point de situation samedi, l'OMS rapportait que si certaines zones avaient enregistré une légère baisse du nombre de cas, «une transmission persistante et d'un niveau élevé se poursuit globalement dans le pays». L'Ituri (nord-est) et le Nord-Kivu (est) restent les provinces congolaises les plus touchées.La forte proportion de décès survenant en dehors des centres de traitement dédiés, en particulier chez les jeunes enfants, «continue de mettre en lumière les difficultés liées au repérage précoce des cas et à l'accès rapide à des soins appropriés», a déploré l'OMS. M. Tedros a rappelé que la flambée actuelle d'Ebola demeure une urgence de santé publique de portée internationale.

Gambie

L'UA apporte un **appui technique** au processus électoral

L'Union africaine (UA) a déployé une mission d'assistance technique auprès de la Commission électorale indépendante de Gambie, afin de renforcer les capacités des responsables électoraux en prévision de l'élection présidentielle prévue le 5 décembre prochain, indique lundi un communiqué de l'organisation continentale.Cette initiative, menée par le département des Affaires politiques, de la Paix et de la Sécurité de l'UA, fait suite à une demande de soutien formulée par la Commission électorale gambienne. Elle vise notamment à améliorer la préparation du scrutin, à renforcer l'intégrité et la transparence du processus électoral et à contribuer à la tenue d'élections crédibles et pacifiques. Le programme a été lancé à Banjul par un atelier de formation des formateurs destiné à 200 responsables électoraux adjoints. Ces derniers seront chargés de former, à leur tour, les personnels impliqués dans l'organisation du scrutin et de veiller à l'application uniforme des procédures électorales.Cette première étape sera suivie de formations décentralisées dans les centres régionaux, qui concerneront plus de 3.200 agents électoraux, notamment les présidents des bureaux de vote ainsi que les agents chargés du dépouillement et du traitement des données. L'assistance technique entend également renforcer les compétences professionnelles du personnel électoral, prévenir les irrégularités et préserver l'intégrité du processus électoral.

Liban

Plusieurs localités du Sud ciblées par des **bombardements** sionistes

Plusieurs localités du Sud du Liban ont été la cible lundi de nouvelles agressions de l'armée d'occupation sionistes, marquées par des bombardements d'artillerie intermittents, des tirs d'armes automatiques et des opérations de ratissage.Les forces d'occupation sionistes ont notamment ciblé le quartier d'Al-Hariq, dans la ville de Nabatiyé el-Faouqa, ainsi que les abords de la localité de Braachit, dans le district de Bint Jbeil, tandis que plusieurs vallées et zones situées dans le sud du pays ont également été touchées par des tirs d'artillerie, a rapporté l'agence de presse libanaise, Ani.Selon la même source, les bombardements ont aussi visé Wadi Al-Houjeir, Wadi Zibqine, Wadi Al-Salouqi, ainsi que les abords des localités de Zawtar Al-Charkiya et de Mefdoun.Par ailleurs, un citoyen a été blessé alors qu'il inspectait ses terres agricoles entre Nabatiyé et Kfar Remmane, à la suite de l'explosion d'un objet suspect provenant des restes de l'agression sioniste.Cette nouvelle escalade intervient dans un contexte de poursuite des agressions des forces d'occupation sionistes contre plusieurs localités du sud du Liban, au moyen de raids aériens, de bombardements d'artillerie et de tirs d'armes automatiques, parallèlement à des opérations de ratissage visant les terres agricoles et les zones boisées, accentuant davantage les tensions dans les régions frontalières.

EN FÉMININE

Les Vertes peaufinent leurs armes

Animée par une dynamique positive, la sélection nationale féminine d'Algérie entame un virage déterminant de sa saison avec une ambition affirmée : s'imposer durablement parmi les nations qui comptent sur le continent africain et poursuivre sa marche vers les Jeux olympiques de Los Angeles 2028. Réunies du 24 novembre au 5 décembre 2026 au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, les 25 joueuses retenues par Farid Benstiti s'apprêtent à disputer deux rencontres amicales face au Nigeria. Des tests de haut niveau qui s'inscrivent directement dans la préparation du troisième tour des qualifications olympiques face au Burkina Faso, un rendez-vous jugé prioritaire par le sélectionneur.



Avant de retrouver la compétition officielle entre février et mars 2027, la capitaine Lina Boussaha et ses partenaires auront l'occasion de se mesurer à l'une des références du football africain. Ce stage à Sidi Moussa sera ponctué par deux oppositions face aux Super Falcons : une première affiche le lundi 30 novembre 2026 à 18h00 au stade du 5-Juillet d'Alger, suivie d'une seconde confrontation le vendredi 4 décembre 2026 à 17h00 au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou. Ces deux matchs serviront à affiner les repères collectifs d'une équipe qui a fait le plein de confiance en octobre dernier en surclassant la République centrafricaine (8-0 à l'aller, 7-0 au retour). Pour rappel, le parcours qualificatif de la zone Afrique s'étend sur cinq tours jusqu'au 4 décembre 2027, au terme desquels seuls les deux finalistes valideront leur ticket pour le tournoi olympique (11 au 29 juillet 2028).

La suite de l'aventure continentale pourrait d'ailleurs offrir un contexte favorable aux Algériennes. Les deux manches du troisième tour face au Burkina Faso sont en effet susceptibles de se tenir en Algérie. Un tel scénario représenterait un avantage précieux sur les plans physique et logistique, permettant d'éviter de longs trajets, d'optimiser la récupération et de bénéficier du soutien du public algérien lors d'une étape charnière.

Entre vécu à l'étranger et talents du cru

À travers sa liste de 25 joueuses, Farid Benstiti confirme son choix d'associer l'expérience des championnats étrangers aux promesses de la scène locale. L'ossature du groupe repose largement sur des éléments évoluant hors du pays, garants d'intensité et de polyvalence. Le contingent basé en France reste particulièrement fourni avec Célina Ould Hocine (Paris FC), Morgane Belkhiter (US Saint-Malo), Chloé Yamina N'Gazi et Amira Benaissa (FC Fleury 91), ainsi qu'Ikram Adjabi (Le Havre AC). L'effectif s'enrichit également de profils évoluant en Angleterre, aux États-Unis et en Suisse, notamment Inès Belloumou (West Ham United), Marine Dafeur (Bristol City), Melissa Bethi (Washington Spirit) et Ghoutia Karchouni (Servette FC), sans oublier les joueuses actives en Arabie saoudite et en Turquie comme Lina Boussaha (Al-Ittihad FC), Nesrine Bahlouli (Al-Nassr FC), Roselène Khezami (Al-Ula FC) et Amira Ould Braham (Besiktas).

En parallèle, le championnat national demeure bien représenté grâce aux éléments du CF Akbou, Ouassila Alouache et Aïcha Hamideche, ainsi qu'à la gardienne de l'ES Sétif, Amina Haleyi. Sous la conduite de Farid Benstiti, cette alliance entre expérience internationale et relève locale forme la base d'un groupe déterminé à concrétiser ses ambitions olympiques.

H.M.

Liste des 25 joueuses convoquées :
Gardiennes de but : N'Gazi Chloé Yamina (FC Fleury 91, France), Haleyi Amina (ES Sétif), Benaissa Amira (FC Fleury 91, France)
Défenseuses : Khezami Roselène (Al-Ula FC, Arabie saoudite), Ould Hocine Célina (Paris FC, France), Alouache Ouassila (CF Akbou), Belkhiter Morgane (US Saint-Malo, France), Belloumou Inès (West Ham United, Angleterre), Smaâli Emma Sabrina (RC Lens, France), Smits Ouraghi Lana (Stade de Reims, France), Hamideche Aïcha (FC Akbou).
Milieux : Bethi Melissa (Washington Spirit, Etats-Unis), Bouzid Wissem (Lille OSC, France), Ould Braham Amira (Besiktas, Turquie), Dafeur Marine (Bristol City, Angleterre), Bekhaled Sofia (OGC Nice, France), Karchouni Ghoutia (Servette FC, Suisse), Bahlouli Nesrine (Al-Nassr FC, Arabie saoudite)
Attaquantes : Boussaha Lina (Al-Ittihad FC, Arabie saoudite), Taleb Muller (Yüksekova Spor Kulübü, Turquie), Adjabi Ikram (Le Havre AC, France), Bendris Lynda (AS Cannes, France), Aggoune Célia (RC Lens, France), Khiri Inès (Yverdon Sport, Suisse), Boutaleb Inès (AJ Auxerre, France).

NORVÈGE

Chiakha, de nouveau buteur

Après plusieurs jours loin des terrains en raison d'une blessure, Amin Chiakha retrouve déjà ses sensations. L'attaquant algérien a profité de son retour à la compétition pour envoyer un signal positif en inscrivant son 19ème but de la saison en championnat.

Amin Chiakha a retrouvé le sourire devant le but ce dimanche avec Rosenborg. L'international algérien a inscrit une réalisation face à Aalesund, lors de la rencontre disputée au Color Line Stadium, dans le cadre du championnat norvégien. Un but d'autant plus important pour le jeune attaquant qu'il intervient après une période d'indisponibilité liée à une blessure.

Titularisé, Chiakha s'est illustré à la 57e minute. Alors que les deux formations étaient à égalité (1-1), le joueur algérien a permis à Rosenborg de prendre l'avantage en inscrivant le deuxième but des siens. Bien servi par Mads Bomholt, il a trouvé le chemin des filets pour porter le score à 2-1.

Une réalisation qui n'a toutefois pas suffi au bonheur de son équipe. Malgré cet avantage, Rosenborg a finalement été rejoint dans les derniers instants de la partie, Marius Andresen égalisant pour Aalesund à la 90e+3 minute. Les deux formations se sont ainsi quittées sur un score de parité (2-2).

COUPE DU MONDE U17

L'Algérie joue sa survie contre la République dominicaine

La sélection nationale algérienne des moins de 17 ans dispute un match capital pour la suite de son parcours au Mondial qatari aujourd'hui dès 16h30, face à la République dominicaine, à l'occasion de la deuxième journée de la phase de poules. Dominés d'entrée par le Chili (4-2) sur la pelouse du stade Aspetar, Yacine Abed et ses partenaires se présentent sans filet. Un succès s'impose impérativement pour préserver leurs espoirs de qualification et écarter le spectre d'une élimination dès le premier tour.Lors de la première rencontre face aux Chiliens, les jeunes Verts ont montré de belles dispositions offensives en trouvant le chemin des filets à deux reprises, mais leurs erements défensifs et leurs pertes de concentration leur ont coûté cher. Le sélectionneur Amine Ghimouz a ainsi mis l'accent, durant les dernières séances de préparation, sur le rééquilibrage de son bloc et la remobilisation psychologique de son effectif. Le coach national est attendu sur sa capacité à mettre en place une animation rigoureuse, conjuguant imperméabilité défensive et réalisme offensif.
En face, la République dominicaine aborde ce duel avec une nécessité tout aussi pressante. Accrochée par le Monténégro lors de son match d'ouverture, la formation caribéenne visera également sa première victoire afin de rester dans la course à la qualification. Les Algériens devront donc afficher rigueur, détermination et cohésion collective pour venir à bout d'un adversaire coriace et aborder la dernière journée avec leur destin en main.

H.M.

Angleterre

Belloumi en tête du classement des ailiers les mieux notés



L'international algérien de Hull City FC, Mohamed Bachir Belloumi, occupe la première place du classement des ailiers et attaquants excentrés les mieux notés du championnat anglais de football, avec une moyenne de 7,35/10, selon le classement publié par le site spécialisé dans les statistiques « WhoScored «.

Cette distinction récompense le bon début de saison réalisé par le joueur algérien avec Hull City, à l'occasion de sa première saison dans le championnat anglais, avec un bilan de trois buts et deux passes décisives en neuf apparitions, pour un total de 690 minutes de jeu, selon les statistiques du site «Opta».

Ce classement confirme la montée en puissance de Belloumi dans l'un des championnats les plus relevés d'Europe, où il s'est imposé parmi les éléments offensifs importants de son équipe, grâce notamment à sa vitesse, à ses qualités techniques et à sa capacité à faire la différence.

A noter que Mohamed Bachir Belloumi a récemment repris les entraînements collectifs de son équipe, après s'être remis d'une blessure musculaire qui l'avait éloigné des terrains ces dernières semaines. Il pourrait ainsi figurer dans le groupe à l'occasion de la rencontre prévue dimanche face à Brighton.

Agé de 24 ans, Belloumi avait raté le match face à Arsenal, soldé par une défaite de Hull City (1-0). Sa blessure l'avait également privé des deux rencontres de la sélection nationale face au Togo, en aller et retour, dans le cadre des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2027.

LIGUE 1

L'inquiétante situation de l'OM

L'OM a vu sa série de cinq victoires consécutives en championnat s'arrêter net dimanche soir au Vélodrome, battu 3-2 par Le Mans en clôture de la 11e journée de Ligue 1, juste après la trêve internationale. Alors que les hommes de Bruno Genesio avaient pris deux buts d'avance avant la pause, un coup franc direct de Louis Mafouta a relancé la rencontre jusqu'au but décisif de Jean Vercruysse en fin de match, provoquant les sifflets d'une partie du public marseillais.



Cette défaite pose la question d'un simple accident ou d'un retour à la réalité d'un début de saison fragile. Sur Ligue 1+, Timothy Weah a souligné que l'équipe n'avait pas su « tuer le match » durant sa bonne passe, tout en appelant à rester mobilisé et à tirer du positif de cette revers pour progresser à l'entraînement.

Selon les données d'Opta, Marseille n'avait plus perdu en Ligue 1 après avoir mené par deux buts d'écart depuis plus de onze ans (face à Caen en février 2015). Pourtant, ces dernières semaines, l'OM s'était déjà exposé à plusieurs frayeurs : une victoire à Lens facilitée par une erreur adverse (2-1), un succès 2-0 contre Toulouse où le score vierge concédé semblait flatteur face aux occasions toulousaines, et un 4-3 arraché contre Le Havre malgré deux situations litigieuses en fin de partie pouvant mener à un penalty.

Bruno Genesio a refusé l'idée d'un simple relâchement à chaud, estimant que des schémas récurrents trahissent des manques dans le travail quotidien. L'entraîneur a rappelé les alertes déjà vécues contre Le Havre et Toulouse, jugeant que son équipe en a payé le prix cette fois et que le staff doit rapidement analyser et corriger ces défauts.

"Ce qui est sûr, c'est qu'il y a des choses qui se reproduisent"

Les indicateurs statistiques confirment cette fragilité défensive : d'après Opta, l'OM concède en moyenne 2,40 xG (expected goals) par match en Ligue 1, le 95e total sur 96 équipes des cinq grands championnats européens cette saison, juste devant le FC Augsbourg (2,43). Contre Le Mans, les Marseillais ont accordé 3,94 xG pour seulement 1,45 xG produits et deux buts inscrits.

Cette chute intervient après une remontée spectaculaire. En début de saison, après un mercato sans recrue et des turbulences en interne (changement de président, départ du directeur sportif), l'OM semblait davantage tourné vers le maintien ou la seconde moitié de tableau, plombé par des revers à Monaco (2-0), contre le Paris FC (3-2), à Rennes (1-0) et face au PSG (2-1), ainsi qu'une lourde défaite européenne à Besiktas (4-1). La victoire 2-0 à Troyes au sortir de la première longue trêve internationale avait lancé une dynamique inédite en tête de série, propulsant le club vers la course au podium.

Au-delà de l'étiquette d'un Marseille qui se serait vu trop beau, l'analyse met en garde contre les illusions d'une sixième victoire d'affilée : même en menant 2-0, un succès à domicile aurait pu masquer les failles du jeu et alimenter des discours flatteurs sur le redressement de Genesio ou les ambitions de podium jugés trompeurs.

MANCHESTER UNITED

Peter Schmeichel inquiet

Peter Schmeichel, légende de Manchester United, a lancé un sévère avertissement sur la situation de son ancienne équipe après la lourde défaite face à Liverpool. Selon lui, Manchester United risque désormais d'être entraîné dans la lutte pour le maintien, après une chute inquiétante de ses résultats qui l'a fait plonger dans le bas du classement de la Premier League.Manchester United a subi une lourde défaite face à Liverpool (4-0) à Anfield, lors d'une rencontre marquée par l'expulsion de Leny Yoro après seulement huit minutes de jeu, obligeant son équipe à terminer le match à dix. Liverpool a profité de cette supériorité numérique : Dominik Szoboszlai a ouvert le score sur le coup franc consécutif à la faute, avant que Florian Wirtz n'inscrive le deuxième but. Rio Ngumoha et Victor Muñoz ont ensuite ajouté deux autres réalisations en seconde période, faisant de cette rencontre un début extrêmement difficile pour Mauricio Pochettino à la tête de Manchester United.Dans des propos relayés par le quotidien anglais « The Sun », Schmeichel s'est dit inquiet à l'idée de voir Manchester United terminer la saison très loin au classement, expliquant qu'une dixième ou une douzième place pourrait constituer un résultat acceptable.



LIGA

345e succès pour Simeone

L'Atlético de Madrid a consolidé sa troisième place de Liga en remportant l'un des derbies madrilènes, dimanche soir contre Getafe (3-0). Face au club de la banlieue sud de Madrid, les joueurs de Diego Simeone ont maîtrisé leur sujet et n'ont pas mis longtemps à prendre les devants, sur une belle frappe d'Alex Baena aux 20 mètres (10e). L'Américain Johnny Cardoso a doublé la marque en profitant d'une sortie ratée du gardien adverse David Soria sur un corner (30e). Alejandro Grimaldo a conclu la marque sur un penalty en toute fin de match (3-0, 90e+2). Avec ce 345e succès en Liga, Diego Simeone, à la tête des Colchoneros depuis 2011, est devenu l'entraîneur ayant remporté le plus de victoires dans la compétition, lui qui avait égalé le précédent détenteur de cette marque, Luis Aragonés, fin octobre. Avec 31 points, l'Atlético est troisième du classement, à 2 points du Real Madrid et 5 points du FC Barcelone, qui l'a emporté contre Villarreal (2-0). Surtout, il compte à présent quatre longueurs d'avance sur le Betis, quatrième et tenu en échec samedi (27 points). L'Atlético de Madrid accueillera mercredi les Norvégiens de Viking Stavanger en Ligue des champions, avant de se déplacer à Elche samedi prochain (18h30) en championnat.

PARIS SG

Grave blessure pour Désiré Doué

L'attaquant du Paris Saint-Germain, Désiré Doué souffre d'une "rupture du ligament croisé antérieur du genou droit", a révélé les examens médicaux passés par le joueur dimanche, a indiqué son club.

Lors du match remporté par son club 2-3, devant l'OGC Nice, samedi soir, pour le compte de la 11e journée de Ligue 1, l'attaquant international de 21 ans s'était tordu le genou à la 38e minute de jeu, et a dû céder place dès lors. "Désiré Doué devra subir une intervention chirurgicale d'ici à la fin du mois", a encore annoncé le PSG dans un communiqué judiciaire, sans préciser la durée d'indisponibilité du joueur, qui devrait se compter en mois.

Le jeune sera ainsi privé au match du PSG, dans quatre jours, lors de la réception de l'AS Rome en Ligue des champions. Le PSG déplore déjà l'absence de l'attaquant géorgien Khvicha Kvaratskhelia, récemment évalué, après avoir été victime lui aussi d'une rupture du ligament croisé antérieur du genou droit.

Premier League

Chelsea **conforte** Xabi Alonso

Xabi Alonso traverse la première grande crise de son passage à Chelsea après l'humiliante défaite 4-1 à domicile contre Leeds United, qui a provoqué la colère des supporters à Stamford Bridge. Malgré la contestation grandissante, la direction du club a tranché sur l'avenir immédiat de l'Espagnol sur le banc.

La défaite 4-1 de samedi contre Leeds, son grand rival, a mis fin à 27 ans d'attente pour les visiteurs, qui n'avaient plus gagné en Premier League dans l'ouest de Londres. De fortes huées ont retenti dans le stade au coup de sifflet final, les supporters exprimant leur colère.

Ce revers est le troisième de Chelsea en quatre matches de championnat. Le club stagne en milieu de tableau et manque de confiance. L'équipe d'Alonso a concédé cinq défaites au total et encaissé 20 buts, un chiffre inquiétant, en 11 rencontres.

Pourtant, selon Mail Sport, les dirigeants du club ne prendront pas de décision précipitée pour limoger l'entraîneur de 44 ans. Si son état de grâce a brutalement pris fin, ils ne veulent pas s'en séparer si tôt après son arrivée.

Attirer Alonso cet été était considéré comme un joli coup. Chelsea a devancé Liverpool et Manchester City pour recruter l'ancien entraîneur du Real Madrid, alors que ses deux rivaux cherchaient eux aussi des successeurs à leurs entraîneurs sur le départ.

Les investissements importants ont nourri des ambitions de titre, d'autant que Chelsea n'a pas de compétition européenne à disputer. Malgré les mauvais résultats, Alonso ne subit pas encore la pression intense qui avait rapidement submergé ses prédécesseurs Graham Potter et Liam Rosenior, restés seulement quelques mois en poste.

Le vestiaire de Chelsea ne cédera pas à la panique

Romeo Lavia a reconnu la frustration du groupe après avoir perdu le contrôle du match à domicile. «Tout le monde est très en colère et déçu, a déclaré Lavia sur le site officiel du club. A domicile, ce n'est jamais comme ça qu'on veut terminer un match. Nous les avons laissés revenir dans le match alors que nous n'aurions pas dû. C'est quelque chose que nous allons analyser pour nous améliorer.»

Lavia a néanmoins insisté sur le fait que les joueurs adhéraient toujours au projet d'Alonso. «Quand nous gagnions, comme quand nous perdions, nous avons toujours dit que, quoi qu'il arrive, c'était un processus, a-t-il ajouté. Avec ce genre de résultats, on a l'impression que c'est la fin du monde, mais nous n'allons pas tirer la sonnette d'alarme maintenant et dire qu'il faut paniquer. Pas du tout. Nous avons une grande confiance en nous en tant qu'équipe. Nous savons où nous voulons aller.»

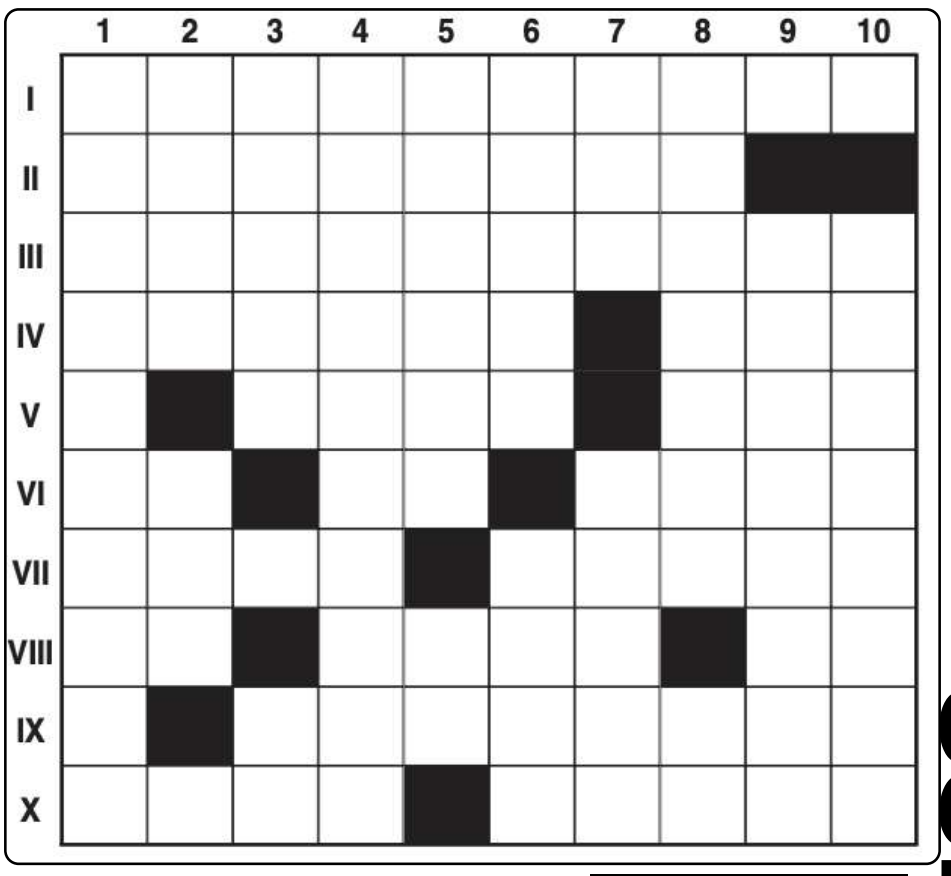
LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

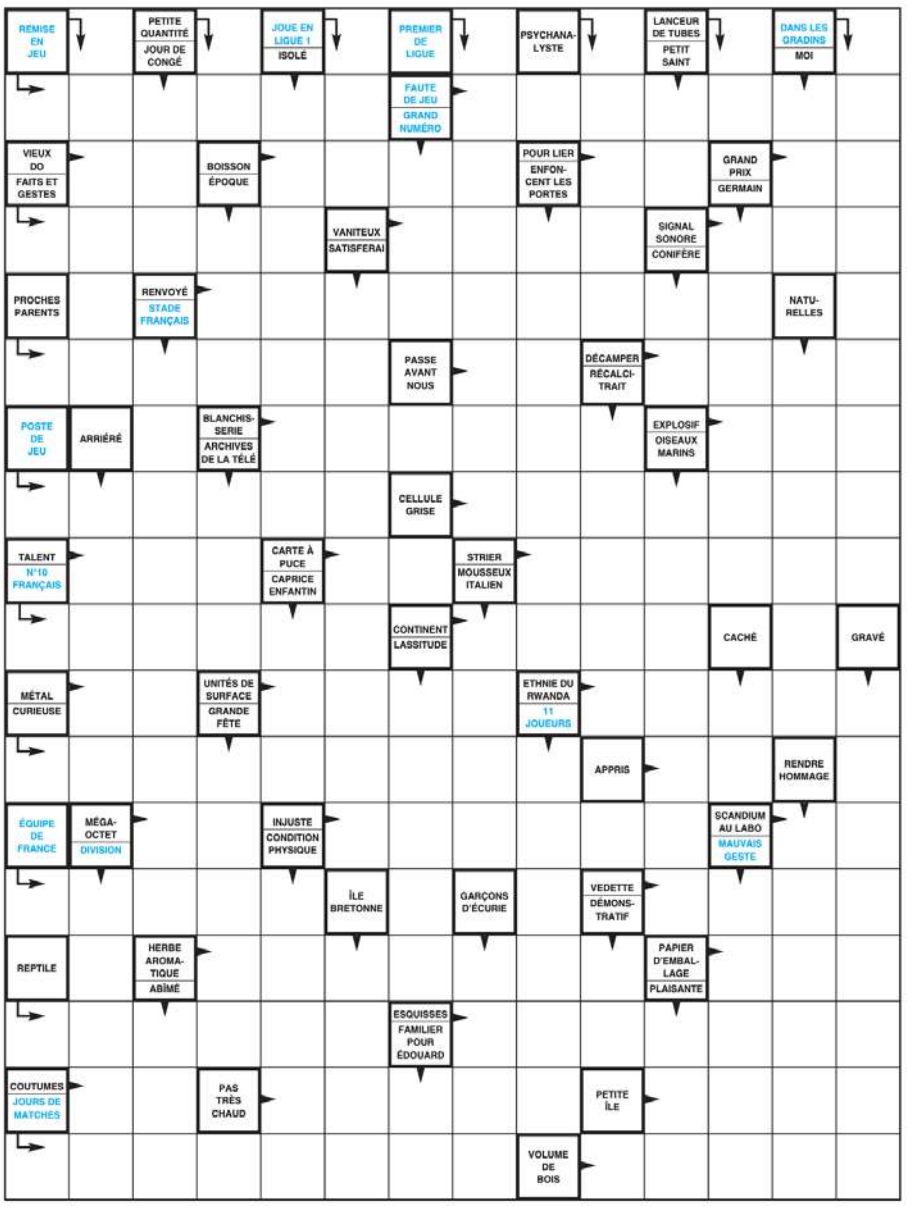
I. Crac Boum Hue, comme le chantait Jacques Dutronc.
II. Il dégaze sur commande.
III. C'est tout flou !
IV. Equilibre un flux. Prénom du père de Nestor.
V. Chef arabe. Particule atomique.
VI. Possessif. Les deux extrémités de l'eunuque. Prénom féminin.
VII. Bagatelle. Conforme à la loi.
VIII. En plein dedans. Parfois d'ivoire. Un demi-gamin de Paris.
IX. Cristal de grâce.
X. Entreprise en solo. Plaque tout.

VERTICALEMENT

1. L'ex-dame du téléphone, dans les années 50.
2. Pris dans les glaces. Premier département de France.
3. Monnaie d'échange internationale. Un tout petit peu de brioche.
4. Hors norme.
5. Un prénom de Poulain, au cinéma. Langue du sud.
6. Pistolet électrique. Prénom féminin.
7. Jamais vieux. Changeât d'air.
8. Changement de peau. Dieu solaire.
9. Relatif au nouveau-né.
10. Signal sonore



LES MOTS FLECHES



SUDOKO

5	2		6				7	1
7	6		1		9	3		
		3			4			8
6						7	3	
9			5		3			4
	1	7						9
8			2			5		
		6	8		5		1	7
4	5				7		8	6

MOTS MÊLÉS

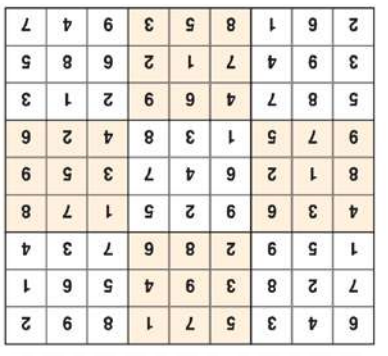
Le mot-mystère est : FINALE

ACHAT	CLASSE	GOMME	MERCREDI	REVEIL
AGENDA	COLLEGE	GOUTER	MINUTIE	SEMAINE
AUTOMNE	COPAINS	INSTITUTEUR	PARENTS	SCOLARITE
BABYSITTING	CRAYON	LISTE	PRECIS	SPORT
CAHIER	ENTRER	LIVRE	PUNIR	TRAC
CALCULATRICE	FEUTRE	LYCEE	RECREATION	TRAIN
CANTINE	FIGURE	MAITRE	REGLE	TRAVAIL
CARTABLE	FRAICHEUR	MATIERE	RENTREE	TRIMESTRE

E	S	R	E	I	H	A	C	E	A	D	N	E	G	A
G	C	P	A	R	E	N	T	S	T	C	M	N	C	E
E	A	I	E	N	T	R	E	R	C	M	H	I	A	R
L	R	N	R	P	E	I	A	T	O	A	E	A	N	V
L	T	S	M	T	B	V	A	G	P	U	B	M	T	I
O	A	T	S	L	A	E	R	M	A	T	T	E	I	L
C	B	I	E	I	B	L	R	P	I	O	R	S	N	S
G	L	T	L	E	Y	M	U	T	N	M	O	S	E	C
O	E	U	G	V	S	N	E	C	S	N	P	A	N	O
U	R	T	E	E	I	I	H	R	L	E	S	L	O	L
T	E	E	R	R	T	A	C	L	C	A	M	C	Y	A
E	I	U	T	U	T	R	I	E	Y	R	C	I	A	R
R	T	R	N	O	I	T	A	E	R	C	E	R	R	I
E	A	I	R	E	N	T	R	E	E	P	E	D	C	T
C	M	E	R	U	G	I	F	E	U	T	R	E	I	E

SOLUTION

SUDOKO — LES MOTS CROISÉS



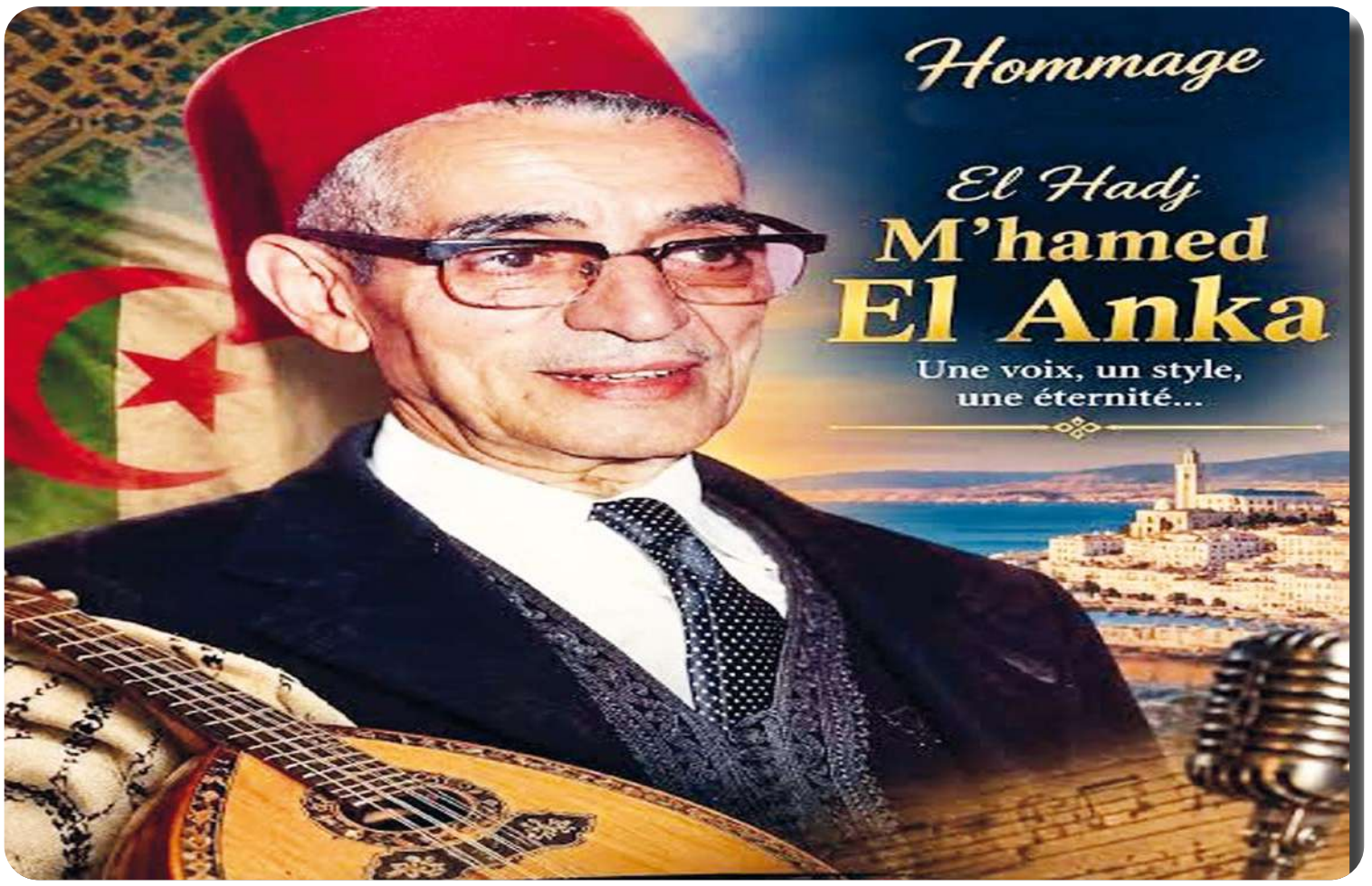
LES MOTS FLÉCHÉS



EVOCATION

El Hadj M'Hamed El Anka, un héritage musical et identitaire éternel

Quarante-huit ans après sa disparition, le 23 novembre 1978, El Hadj M'Hamed El Anka demeure une figure emblématique de la musique algérienne, dont l'œuvre continue de traverser les générations et de nourrir la mémoire culturelle nationale.



PAR NASSIM TERKI

Surnommé «Le Cardinal», le maître du chaâbi algérois a profondément marqué l'histoire de ce genre musical, en lui donnant ses fondements modernes, une identité artistique singulière et une véritable école de transmission.Né le 20 mai 1907 à La Casbah d'Alger, de son vrai nom Mohamed Idir Aït Ouarab, El Anka manifeste très jeune des dispositions pour la musique, ce qui le conduira à faire ses premières classes auprès de Cheikh Mustapha Nador (1874-1926).Après avoir fait ses premiers pas à l'instrument du «tar», il développe progressivement un style qui conjugue l'héritage arabo-andalou à une expression populaire algéroise, manifestant ainsi son génie de créateur qui réside notamment dans cette capacité à renouveler les formes musicales, à enrichir les sonorités et à préserver la profondeur poétique du Qcid.Faisant de la mandoline un instrument emblématique du chaâbi, El Hadj M'hamed El Anka mène un travail approfondi de structuration mélodique et rythmique du répertoire.

Cette démarche novatrice illustrant la richesse d'une œuvre où se mêlent spiritualité, sagesse populaire, sentiments humains et observation de la société, est retrouvée dans les pièces «El Mendouza», «Youm El Djemaâ», «Mal Hbibi Malou» ou encore, «Selli Houmoumek».Sa nomination, en 1946, à la tête de l'orchestre chaâbi de la Radio d'Alger, puis son enseignement au Conservatoire municipal à partir de 1955, dont ont bénéficié de grands noms comme H'sissen Saadi, Mehdi Tamache ou encore Abdelkader Chercham, constituent deux étapes majeures de son parcours.En faisant passer cette musique de la transmission essentiellement orale à un enseignement structuré, El Anka a posé les bases d'une véritable école, dont sont issus ou inspirés plusieurs grands noms, à l'instar des regrettés El Hachemi Guerouabi (1938-2006), Boudjemâa El Ankis (1927-2015) et Amar Ezzahi (1941-2016).Cette dimension patrimoniale est particulièrement mise en évidence par le musicologue Abdelkader Bendaâmèche dans son ouvrage «Cheikh El Hadj M'hamed El Anka au panthéon patrimonial de la chanson chaâbie», publié en 2025 aux éditions ENAG.L'auteur y souligne «la dimension de créateur et de rénovateur du Cardinal, dont la contribution dépasse la seule interprétation pour englober la structuration, l'enrichissement et la sauvegarde du patrimoine chaâbi».«Son répertoire, qui compte plus de 130 enregistrements, demeure un témoignage majeur de cette fécondité artistique», peut-on lire dans le livre de M. Bendaâmèche.Au-delà du musicien, les témoignages familiaux, notamment ceux de ses fils El Hadi et Mustapha El Anka (1926-1993), éclairent la personnalité d'un homme «attaché à la dignité, à la rigueur et aux valeurs humaines».Près d'un demi-siècle après sa disparition, El Hadj M'Hamed El Anka demeure bien plus qu'un monument de la chanson algérienne. A travers son œuvre prolifique, son école et ses héritiers artistiques, il incarne une conception vivante du patrimoine, fondée sur la fidélité aux racines, l'innovation et la transmission.La véritable postérité du Cardinal réside dans cette capacité à avoir transformé une tradition musicale en un patrimoine partagé, toujours vivant dans la conscience culturelle algérienne.

« LE DESTIN DE LA MER NOIRE »
Fatima Zohra Hebri fait ses premiers pas dans le roman

Pour sa première participation au Salon international du livre d'Alger (SILA), la jeune romancière oranaise Fatima Zohra Hebri présente son premier ouvrage, intitulé « Le Destin de la mer Noire » (Qadar El Bahr El Aswad). À travers ce récit, l'autrice aborde les blessures intimes, les difficultés de la vie et les injustices vécues au sein même de la famille. Elle donne également une place importante à la résistance d'une jeunesse qui refuse de se laisser abattre par les épreuves. Le titre du roman donne déjà quelques clés de lecture. Le destin renvoie aux épreuves que chacun peut rencontrer au cours de son existence, tandis que la mer Noire représente, dans l'imaginaire de l'autrice, les profondeurs de la souffrance psychologique et sociale. Une symbolique qui renvoie aussi à une autre réalité au cœur du récit : les violences et les injustices intrafamiliales. L'histoire suit le parcours d'une jeune fille confrontée à un environnement familial hostile. Prise dans une situation difficile, elle tente de trouver sa place et de faire face aux épreuves qui se présentent à elle. À travers son personnage, Fatima Zohra Hebri met en lumière des souffrances souvent vécues dans le silence, mais aussi la volonté de s'en sortir malgré les obstacles. Le roman s'attache ainsi à décrire le combat intérieur d'une jeune fille qui cherche à préserver sa dignité dans un contexte marqué par la violence et l'injustice. Loin de se limiter à une histoire douloureuse, le récit met aussi en avant la persévérance et la foi comme des ressources pour affronter les moments les plus difficiles. Avec ce premier livre, Fatima Zohra Hebri fait son entrée dans le monde de l'édition en choisissant un sujet qui touche à des réalités humaines et sociales sensibles. Sa participation au SILA constitue une première occasion de faire connaître son travail au public et de présenter un univers littéraire construit autour de la souffrance, de la résistance et de la dignité humaine.

Rédaction Culturelle

« Ce que murmure le temps » à la galerie Idlès

Le temps qui passe, les souvenirs qu'il laisse et les moments qui disparaissent sont au cœur de l'exposition du plasticien Abderrahmane Azougli, intitulée « Ce que murmure le temps ». Présentée à la galerie Idlès, à Alger, jusqu'au 19 décembre, cette exposition invite le visiteur à découvrir une peinture symbolique qui explore les liens entre le temps, la mémoire et les émotions humaines. L'artiste revient sur les différentes étapes de la vie, ses moments de bonheur, ses doutes, ses espoirs et ses zones d'ombre. L'amour occupe également une place dans cet univers pictural où les souvenirs côtoient les interrogations sur le passé et le présent. Le temps constitue ainsi le fil conducteur de l'exposition. Tantôt expressive et colorée, tantôt plus méditative, la peinture d'Abderrahmane Azougli traduit une réflexion sur la vie et sur ce qui reste de nos expériences. L'artiste s'intéresse particulièrement à la mémoire et aux traces que les années laissent derrière elles. Une démarche qui rejoint le titre de l'exposition, « Ce que murmure le temps ». Pour donner forme à ses idées et à ses émotions, le plasticien fait appel à plusieurs techniques, notamment la peinture à l'huile, les techniques mixtes et la collagraphie. Cette dernière repose sur le collage et l'assemblage de différentes matières, comme le carton, le papier et le tissu, sur un support. Ce travail sur les textures et les matériaux contribue à donner à ses œuvres leur caractère particulier. Lors du vernissage organisé samedi, l'artiste a expliqué sa démarche en évoquant « un dialogue entre la matière et le temps, entre ce qui brûle et qui cherche sa forme, entre l'invisible qui nous habite et la trace que nous laissons ». Il précise également que ses œuvres, réalisées à l'huile et sur papier, interrogent ce qui demeure, ce qui disparaît et ce qui renaît. Pour lui, la matière devient une mémoire vivante, la couleur une vibration et chaque tableau le fragment d'un temps en mouvement. Les compositions présentées sont également accompagnées de textes poétiques qui prolongent la réflexion menée dans les tableaux. L'un d'eux résume cette recherche : « Le jour révèle les formes, la nuit révèle les profondeurs et, entre les deux, il y a l'espace fragile où naissent les images. » Cette exposition permet aussi de revenir sur le parcours de l'artiste, qui a participé à plusieurs résidences à l'étranger. La plus récente s'est déroulée en 2026 à Barcelone, en Espagne, au sein de la résidence « Maldita Estampa ». Durant ce séjour, Abderrahmane Azougli a réalisé douze œuvres sur papier. En octobre 2026, il a également reçu le prix « Coup de cœur » pour son tableau « La Barque des éveillés », dans la catégorie art abstrait, à la Villa Joyosa, en Espagne. Abderrahmane Azougli présente un travail qui témoigne de sa recherche artistique et de sa maîtrise de différentes techniques. Ses tableaux, construits autour des couleurs, des matières et des symboles, invitent chacun à prendre le temps de regarder et de retrouver, peut-être, une part de ses propres souvenirs.

Trait d'esprit

"Il ne faut pas toujours tourner la page, il faut parfois la déchirer"

Achille Chavée

Finale de la CAN 2025 : Le verdict du TAS, aujourd'hui

Le Tribunal arbitral du sport (TAS) de Lausanne annoncera, aujourd'hui, sa décision concernant le recours du Sénégal contre la victoire des Lions de l'Atlas sur tapis vert en finale de la CAN 2025.
«Ceci est une information concernant la décision relative à l'appel interjeté par la Fédération sénégalaise de football (FSF) contre la Confédération africaine de football (CAF) et la Fédération marocaine (FRMF). Les parties ont été informées que la décision du TAS sera rendue mardi 24 novembre 2026 dans le courant de l'après-midi», indique ce lundi le communiqué du TAS.

«Toute annonce concernant cette affaire sera publiée sur le site internet du TAS»

«Seules les informations communiquées par les canaux du TAS sont considérées comme officielles, et toute annonce concernant cette affaire sera publiée sur le site internet du TAS», ajoute la juridiction suprême du sport, qui a été saisie le 8 octobre dernier par la Fédération sénégalaise afin de livrer son arbitrage sur un litige inédit dans l'histoire du ballon rond continental et mondial: aucune sélection n'a jamais perdu de cette façon un titre arraché sportivement sur le terrain.
Pour rappel, la finale, disputée le 18 janvier dernier à Rabat, avait elle aussi été marquée par un scénario rocambolesque. Les Lions de la Teranga avaient, en effet, gagné face à leurs homologues de l'Atlas (0-1). Avant le but du sacre, plusieurs joueurs sénégalais avaient quitté le terrain, histoire de contester un penalty (imaginaire) accordé à la sélection du pays organisateur, mais que Brahim Diaz avait fini par rater. En mauvaise perdante, la FRMF a saisi le jury d'appel de la CAF qui avait prononcé le 17 mars la défaite par forfait du Sénégal (3-0) en se référant aux articles 82 et 84 du règlement de la CAN qui interdisent de «quitter le terrain avant la fin réglementaire du match sans l'autorisation de l'arbitre». Décidée à défendre son «bien légitime», la FSF avait dénoncé «le braquage administratif le plus grossier de l'histoire de sport» et s'était tournée vers le TAS. Tous les regards seront braqués ce mardi après-midi vers Lausanne, censé rendre aux Sénégalais leur bien.

Pomme de terre hors-saison

Lancement de la campagne de récolte à Tiaret

La campagne de récolte de la pomme de terre hors saison a été lancée dans la wilaya de Tiaret sur une superficie totale de 242 hectares, avec un rendement prévisionnel de 200 quintaux à l'hectare, a indiqué lundi le directeur local des Services agricoles (DSA), Boualem Mekhaneg.
M. Mekhaneg a précisé que l'opération de récolte, dont le coup d'envoi a été donné dimanche par le wali de Tiaret, Abdelouahab Bertima, au niveau d'une exploitation agricole située dans la commune de Dahmouni et s'étendant sur une superficie de 60 hectares, se poursuivra durant plusieurs jours dans d'autres régions de la wilaya.Le responsable a également indiqué que le rendement moyen devrait atteindre environ 200 quintaux à l'hectare.
Cette opération se déroule sous la supervision de la DSA, en coordination avec la direction du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, dans le but d'assurer la commercialisation de la récolte et de contribuer à la régulation des prix. Dans ce cadre, les premières quantités récoltées ont été acheminées vers le marché de gros de la wilaya de Tiaret, tandis que d'autres ont été destinées à Alger, a souligné M. Mekhaneg, précisant que la commercialisation devrait s'étendre à d'autres wilayas au cours de la prochaine période.
Le prix de vente a été fixé à 90 dinars le kilogramme, selon la même source.

anep

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION
ENTREPRISE NATIONALE DE COMMUNICATION, D'ÉDITION ET DE PUBLICITÉ
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS AU CAPITAL SOCIAL DE 7.750.000.000 DA

Direction Centrale Marketing et Communication
Réf/ N°874/DCMC/2026

Communiqué de presse

Les Editions ANEP ont le plaisir de vous convier à une présentation de l'ouvrage « **Révoltés pour la dignité** » suivie d'une vente-dédicace par son auteur **Dr. Mustapha KHIATI, le jeudi 26 novembre 2026** à partir de **14h30** à **la librairie Chaïb Dzaïr**, sise au 55, rue Larbi Ben M'hidi, Alger-Centre.

Le public et la presse sont cordialement invités.

La FAF rebat les cartes

Hamdani et Antar Yahia, c'est fini !

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, aurait décidé de mettre fin aux fonctions du staff technique de la sélection nationale A, dirigé par Ibrahim Hamdani et son adjoint Antar Yahia, selon plusieurs sources médiatiques. D'après le quotidien Compétition, Walid Sadi a informé les membres du staff de cette décision lors d'une réunion tenue dimanche. Une information également rapportée par le journaliste Hafid Derradji dans un article publié sur le site qatari WinWin. Moussa Saïb, qui occupe le poste de manager général de la sélection, n'a pas pris part à cette réunion. Son absence laisse toutefois planer le doute sur son maintien dans ses fonctions. Nommé le 5 septembre dernier à la tête des Verts, en remplacement de Vladimir Petkovic, Ibrahim Hamdani avait été promu après avoir remporté la médaille d'or avec la sélection nationale des moins de 21 ans aux Jeux méditerranéens organisés à Tarente, en Italie. Sous sa direction, l'équipe nationale a disputé quatre rencontres, pour deux victoires, un match nul et une défaite, concédée lors de sa dernière sortie face au Togo. Si ce bilan comptable n'est pas particulièrement négatif, les critiques auraient davantage porté sur le niveau de jeu affiché par la sélection, ainsi que sur les difficultés rencontrées par le technicien dans la gestion du groupe et ses relations avec certains joueurs. Les modalités de cette séparation n'ont pas encore été précisées. Il reste notamment à savoir si Ibrahim Hamdani et Antar Yahia seront réaffectés à d'autres fonctions ou si leur collaboration avec la FAF prendra fin à travers une résiliation à l'amiable de leur contrat, signé pour une durée de deux ans.Cette décision ferait d'Ibrahim Hamdani le troisième entraîneur à quitter la sélection nationale depuis l'élection de Walid Sadi à la tête de la FAF, le 21 septembre 2023, après Djamel Belmadi et Vladimir Petkovic. **R. S.**

L'EXPRESS

OUBI BOUCHRAYA BACHIR DÉNONCE LE TOURISME À DAKHLA :

« Un instrument de normalisation de l'occupation marocaine »

M. Oubi Bouchraya Bachir, membre du secrétariat national du Front Polisario et conseiller du président de la République sahraouie, chargé des affaires juridiques et du dossier des ressources naturelles, a indiqué que la promotion touristique de la ville occupée de Dakhla s'inscrivait dans une stratégie marocaine visant à pérenniser l'occupation et à la présenter à l'opinion publique internationale comme un fait accompli, mettant en garde contre les compagnies aériennes européennes qui facilitent cette démarche.

Dans une déclaration au média sahraoui «Equipe Média», M. Oubi Bouchraya a relevé que le rapport consacré au tourisme dans le contexte de l'occupation constituait un pas important dans la divulgation des dimensions politiques et économiques du tourisme dans les territoires occupés du Sahara occidental.
Il a souligné que le danger de cette activité ne se limitait pas aux avantages économiques dont bénéficie l'occupant, mais réside aussi dans la «normalisation progressive» de la réalité de l'occupation, à travers l'attrait du tourisme à Dakhla occupée en la présentant comme une destination touristique marocaine.
Il a ajouté que ce processus commence dès la réservation des billets d'avion et se poursuit à travers les formalités d'entrée et de séjour, jusqu'au partage des expériences touristiques sur les réseaux sociaux.
Dans ce contexte, le responsable sahraoui a estimé que les vols assurés par des compagnies européennes, notamment Ryanair, Transavia et Binter, à destination du



Sahara occidental s'inscrivaient dans le cadre de ce projet. Il a rappelé que le Front Polisario avait engagé des procédures judiciaires en Espagne et en Irlande pour contester les vols de la compagnie Ryanair et réclamer leur suspension.
A l'appui de sa position, M. Oubi Bouchraya a invoqué les arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), notamment ceux rendus le 4 octobre 2024, qui ont confirmé le statut juridique distinct et séparé du Sahara occidental par rapport au Maroc, ainsi que la nécessité du consentement du peuple sahraoui pour les accords concernant le territoire. ■

LES INÉGALITÉS SOCIALES PERSISTENT

L'UNESCO pointe les failles de l'école marocaine

Un rapport régional de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) met en lumière les limites du modèle préscolaire marocain, marqué par de fortes disparités sociales et territoriales. Alors que l'offre éducative s'est élargie, l'accès à cette première étape de la scolarisation demeure inégal, les familles les plus modestes étant confrontées à des difficultés financières et à un choix limité de structures d'accueil. Publié à Paris sous le titre « L'éducation préscolaire dans les pays arabes : l'équité dès le départ », le rapport relève que l'extension du réseau préscolaire au Maroc n'a pas permis de résorber les écarts entre les différentes catégories sociales. Les enfants issus des ménages aisés disposent de meilleures possibilités d'accès aux structures privées et à des prestations éducatives adaptées, contrairement à ceux des familles défavorisées. L'ampleur de ces inégalités ressort clairement des données présentées dans le document. Le taux de scolarisation préscolaire atteint 82 % chez les enfants des familles les plus riches, alors qu'il ne dépasse pas 22 % parmi ceux issus des ménages les plus pauvres. Un écart qui illustre les disparités persistantes dès les premières années du parcours éducatif. Au-delà de l'accès, le rapport attire l'attention sur les conditions d'accueil des enfants. Quelque 17 % des classes préscolaires fonctionnent dans des bâtiments provisoires ou des locaux réaffectés, révélant les insuffisances qui accompagnent le développement de cette offre éducative. Ces conditions posent la question de l'adaptation des infrastructures aux besoins des jeunes enfants et aux exigences d'un encadrement pédagogique de qualité. Les difficultés se prolongent également sur le terrain financier. Si l'enseignement préscolaire public est officiellement gratuit, cette disposition ne met pas les familles à l'abri des dépenses annexes. Des contributions sont notamment réclamées par les associations chargées de la gestion des établissements, auxquelles s'ajoutent les frais d'achat des fournitures scolaires. Près de la moitié des familles interrogées déclarent verser de telles contributions, tandis que 27 % indiquent rencontrer des difficultés financières pour y faire face. Cette situation met aussi en évidence le déséquilibre entre les offres publique et privée. Les ménages les plus favorisés ont davantage recours aux établissements privés, alors que les familles à faibles revenus restent tributaires d'un éventail de possibilités plus restreint. Une segmentation qui entretient les écarts dans l'accès à un enseignement préscolaire de qualité. Enfin, l'UNESCO met en garde contre une approche fondée essentiellement sur l'augmentation du nombre de structures. Le développement du réseau ne peut produire les résultats escomptés sans une amélioration parallèle des conditions d'enseignement. La surcharge des classes, l'insuffisance des équipements, le besoin d'éducateurs qualifiés et les difficultés de desserte des zones reculées constituent autant de défis auxquels le système préscolaire marocain reste confronté.. ■